

Quelles synergies d'intervention dans le Bassin du fleuve Sénégal ?

Sous la coordination de Gwénaëlle de Jacquelot (Grdr)



© brat

Les éditions du Groupe *initiatives*

Groupe
initiatives

Ces travaux et ce numéro Traverses ont été soutenus
financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD)



Remerciements

Coordinatrice et autrice de la publication : Gwénaëlle de Jacquilot (Grdr)

Avec les contributions du comité de pilotage : Pierre Jacquemot (Groupe *initiatives*), Nicolas Dupuy (Le partenariat), Sophie Barthelon (AVSF), Emilie Barrau (Gret), Babacar Gueye (Gret), Iba Mar Faye (Gret), Keurtsing Tchouankea (Grdr), Assane DIARRA (ADOS), Atoumane Kane (AVSF), Cécile Henriot (Geres), Laurence Teissier (Geres), Aurélie Cerisot (Groupe *initiatives*).

Pour leur participation à l'organisation et à l'animation des différents ateliers et leurs contributions à l'analyse et à l'écriture de ce numéro :

- Les membres du Copil et les collègues qui ont participé à l'organisation et à l'animation des journées de Bakel

- Thomas Rosenthal, Université Paris 1 / UMR Géographie-cités
- Sambou Ndiaye, Alliance de Recherche-actions Université-Territoires
- Philippe Lavigne Delville, IRD/UMR SENS
- Irvina Parrel et Khadidiatou Ba, pS-Eau
- Valérie Bayche, Agence de l'Eau Adour Garonne
- Les collaborateurs et collaboratrices des membres du l'IFS qui ont participé à l'organisation des différents ateliers pendant 2 ans et ont ainsi contribué à leur réussite.
- Les participantes aux journées de Bakel



Cette publication bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Néanmoins, les idées et les opinions qui y sont présentées ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

Sommaire

Editorial

La quête d'efficience : le partenariat 4

Cadrage

■ Questionner 10 ans d'action avec les partenaires locaux 5

■ Le Bassin du fleuve Sénégal et ses enjeux 8

■ Retrospective : Le bilan de dix années d'intervention 16

■ Un plaidoyer sur les défis du Fleuve : la déclaration de Bakel 28

Conclusion

Trois pistes pour poursuivre l'Initiative Fleuve Sénégal 29



La quête d'efficience : le partenariat

Six organisations françaises travaillent depuis plus de dix ans, voire plus de trente ans pour certaines d'entre elles, dans la Bassin du Fleuve Sénégal.

La question qui se pose est simple : comment être plus efficaces ? Comment rendre de meilleurs services aux riverain.es ? Pour cela une démarche s'est imposée : être encore davantage à leur écoute et mieux se coordonner entre nous.

Cinq de ces organisations sont membres du collectif Groupe initiatives : AVSF, Geres, Grdr, Gret et Le Partenariat, auquel s'est joint ADOS. Elles se sont réunies autour de l'Initiative Fleuve Sénégal.

Elles totalisent ces dix dernières années plus de 140 projets dans 422 communes du Fleuve, avec 225 partenaires. Dans des domaines très variés, de l'irrigation au développement de l'agriculture paysanne, en passant par l'accès à l'eau potable des populations, la lutte contre les effets du changement climatique et la promotion de l'emploi des jeunes ruraux, le développement urbain.

La dispersion géographique des projets, le cloisonnement des financements ou le manque d'occasions ont fait que, jusqu'à présent, le partage d'expériences n'a pas été suffisant. Il est pourtant indispensable

et les membres de l'Initiative Fleuve Sénégal l'ont donc engagé par diverses rencontres, consolidées à l'occasion d'un atelier à Saint-Louis en décembre 2020, d'un séminaire en distanciel en mars 2021 – Covid oblige et enfin d'un Atelier à Bakel en octobre de la même année qui a réuni 140 participantes.

Tous les grands sujets ont été évoqués : les défis majeurs du Bassin du Fleuve (environnement, pauvreté, foncier, sécurité), les vecteurs du changement local (femmes, jeunes, agriculteur.trices, éleveur.ses, migrantes, collectivités locales, agences, opérateur.rices économiques), les dynamiques actuellement les plus puissantes sur les trois régions (Haut Bassin, Vallée, Delta), les programmes des organisations publiques nationales et régionales, les appuis extérieurs et enfin les modalités du travail en commun.

La volonté est clairement de mieux répondre aux besoins des populations riveraines du Fleuve. L'Initiative Fleuve Sénégal se poursuivra dans les prochaines années, en lien étroit avec les communautés du Fleuve et les organisations régionales et nationales de développement.

*Pierre Jacquemot, Président du Groupe initiatives
Francis Monthé, Président du Grdr*



Photo des participants lors de l'atelier de Bakel - 14 octobre 2021

Questionner 10 ans d'action avec les partenaires locaux

Cette publication constitue la première étape d'une démarche collective de plus long terme. Les Organisations de Solidarité Internationales (OSI) à l'initiative du processus ont réalisé, avec leurs partenaires, l'état des lieux de leurs actions et ont identifié les enjeux à adresser à moyen terme pour relever les défis du développement du Bassin du fleuve Sénégal. Cet exercice représente le point de départ d'un rapprochement entre les OSI d'une part, et entre les OSI et leurs partenaires d'autre part, pour mettre en œuvre ses recommandations.

CAPITALISER POUR RENFORCER LES PARTENARIATS ET DÉVELOPPER UN PLAIDOYER

Pour mener cette capitalisation, les membres de l'IFS ont imaginé 3 étapes afin d'**identifier des axes de synergie et de renforcement du partenariat** d'une part, et de **construire un plaidoyer commun** au service des enjeux des territoires du BFS, d'autre part.

- **Produire et partager un bilan des initiatives menées par les acteurs de l'IFS sur ce territoire** à travers une lecture rétrospective de leurs interventions de ces 10 dernières années ;
- **Tirer de grands enseignements de cet exercice capitalisation/ bilan croisé et partagé** (quelles spécificités des territoires ? Des interventions déployées ? Pour quels résultats ? Quelles limites et enseignements retenir ? etc.) ;
- **Construire et déployer une stratégie de plaidoyer commune, originale, adaptée**, visant à valoriser les spécificités et ressources des territoires du BFS auprès de la communauté des institutions publiques et des partenaires techniques et financiers.

L'analyse rétrospective et critique des pratiques des organisations de l'IFS permet de réfléchir aux possibles alliances et opportunités (que faire ensemble ?) inter-Gi et avec les partenaires du territoire.

Plus de 110 acteurs et actrices en provenance de 3 pays du BFS, collectivités, universités, agences déconcentrées / nationales / régionales, organisations de la société civile, bailleurs, etc.

Figure 1 : Un processus en 4 étapes



L'Initiative Fleuve Sénégal

Le processus de capitalisation a eu comme base opérationnelle l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises, **Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat**, intervenant depuis une trentaine d'années dans le Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) de renforcer leurs synergies.

Ces organisations partagent :

- 1) un ancrage durable dans la Vallée du Fleuve ;
- 2) un dense réseau d'acteurs locaux avec lesquels elles collaborent (institutionnels, collectivités territoriales, OSC, etc.);
- 3) Des approches privilégiant des entrées territoriales et intégrées cherchant à prendre en compte les spécificités des contextes d'intervention, l'analyse des jeux d'acteurs, etc.

En s'appuyant sur ces approches communes, ainsi que sur leurs spécificités respectives, elles ont créé en 2019 l'« **Initiative Fleuve Sénégal** » (IFS), un cadre de concertation et d'échange informel, afin de mutualiser, renforcer et améliorer leurs interventions dans le Bassin du fleuve Sénégal, en concertation avec les acteurs locaux. A travers cette initiative, elles souhaitent améliorer l'efficacité et l'efficience des actions des membres tant en termes de plaidoyer collectif que d'interventions de terrain.

Enfin, cette initiative traduit leur volonté de s'appuyer sur une approche territoriale dans leurs interventions pour en accroître la cohérence et les synergies, en étroite concertation avec leurs partenaires locaux (autorités locales, Agences Régionales de Développement, associations d'élus, services techniques déconcentrés, Sociétés nationales, organisation de la société civile, organisations paysannes, association de migrants, agences internationales comme l'OMVS...).



© jacquemot

LES CONSTATS DE DÉPART

Dès le début du processus, plusieurs constats sont apparus comme décisifs pour l'analyse des enjeux et défis des interventions dans le Bassin du fleuve Sénégal :

1. Le BFS concerne **4 États distincts** qui ont décidé de partager une vision commune sur l'avenir de ce territoire.
2. Un certain nombre d'acteurs du BFS ont élaboré **des plans stratégiques** (association des maires du Bassin du Fleuve Sénégal, OMVS, SAED, etc..) avec parfois des logiques et des objectifs différents qui méritent d'être mieux articulés entre eux.
3. **Les investissements réalisés sont inégalement distribués** sur un vaste territoire. Les activités transfrontalières demeurent modestes.
4. Les populations riveraines sont en **demande d'information sur les programmes et projets** qui les concernent.

5. Les organisations intervenantes sur les BFS sont elles-mêmes **mal coordonnées**. Leur logique d'action n'est pas toujours le reflet des priorités exprimées par les populations.

6. De nombreux acteurs (Gi et hors Gi) ont **déjà capitalisé** un certain nombre de leurs initiatives (ex : Atlas du BFS du Grdr, capitalisation commune GRET/Grdr : programme Aicha en Mauritanie et PEAGG pour le Grdr...).

7. La contribution du Gi en faveur d'une meilleure coordination et une meilleure information peut s'inspirer de ses précédentes capitalisations, comme sur l'approche partenariale en territoire (Traverses n° 42) ou le travail en consortium (Traverses n° 49).

DÉPASSER LA LOGIQUE PROJET

Comme dans la plupart des processus Traverses, les membres du comité de pilotage ont réalisé des études de cas à partir de leurs projets pour en tirer des enseignements :

- Gret : Projet Aïcha, Saint Louis (eau et assainissement) ;
- AVSF : Projet de lutte contre la désertification par l'appui au pastoralisme ;
- ADOS : projet d'appui au développement du département dans une approche concertée de développement durable/développement économique/énergie alternative (SEAUEDEL)
- Le Partenariat : Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire
- Grdr : Communauté numérique Sahelink
- GERES : Planification territoriale climat énergie et contribution aux politiques publiques et aux stratégies d'intervention des acteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal

Cependant, ces analyses et les premiers contacts identifiés précédemment ont démontré **que pour favoriser les synergies et les complémentarités, les organisations devaient sortir de la logique projet pour adopter une approche par des enjeux communs** tels que la production et le partage de connaissances, le suivi-évaluation, etc. et **développer**

MUTUALISER LES INITIATIVES : L'ATELIER DE BAKEL (OCTOBRE 2021)

L'OMVS et l'Agence de l'eau Adour Garonne sont partenaires de coopération institutionnelle depuis 2002. Depuis 2018, le pS-Eau s'est allié à ces deux organismes de bassin pour animer le volet concertation GIRE de cette collaboration. Dans ce cadre, un premier atelier sous-régional a été organisé à Dakar en mars 2019 pour présenter les plans stratégiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sur le BFS, proposer des témoignages d'acteurs et actrices impliquées et échanger sur les enjeux liés à la gestion partagée et multi-usage des ressources en eau. Plusieurs pistes de travail concrètes ont été dégagées et notamment celle d'accroître la mobilisation des collectivités territoriales pour une bonne gouvernance de la GIRE.

Le constat partagé par les deux démarches, IFS et coopération OMVS-AEAG en lien avec pS-Eau, est que **les efforts doivent se poursuivre pour décliner le projet de l'OMVS au niveau local/communal** du bassin du fleuve Sénégal, **en mobilisant davantage les élu.es, les institutions et les collectivités territoriales**, et **en réduisant la distance avec les usager.ères** qui se sentent souvent insuffisamment impliqués dans les prises de décision et donc peu investies pour mettre en place des solutions (conflits d'usages, difficultés de recouvrement des redevances, etc.). **Le niveau communal apparaît comme essentiel pour renforcer la gouvernance locale.**

Ces deux initiatives se sont donc associées pour réunir 110 acteurs et actrices de 3 pays du Bassin du fleuve Sénégal, venant d'universités, de collectivités territoriales, d'agences déconcentrées, d'organisations de la société civile, d'institutions nationales et sous-régionales, de bailleurs de fonds - pendant 3 jours à Bakel autour du thème :

« Enjeux et défis dans le Bassin du fleuve Sénégal : Définissons, partageons et faisons connaître nos priorités d'actions »

un plaidoyer collectif en faveur des enjeux du BFS.

La réflexion a porté sur plusieurs questions :

Entre membres de l'IFS

- Quelles complémentarités entre les actions thématiques et géographiques et comment fédérer les 6 organisations et leurs partenaires autour d'objectifs communs ?
- Quelles solutions pour lever les difficultés identifiées ?
- Comment bâtir un nouveau modèle pour travailler ensemble
- Comment faire converger nos actions vers des dynamiques locales durables propices au changement d'échelle ?

Avec les acteurs locaux

- Comment les mobiliser pour co-construire un marketing territorial du BFS ?

Avec tous les acteurs

- Quelle dynamique de plaidoyer imaginer (intégrant la question des échelles et des multiples acteurs) pour construire des coopérations territoriales sur ce vaste bassin transfrontalier ?

Après avoir identifié les défis rencontrés dans le BFS et tiré les enseignements des actions déjà menées jusqu'à présent, l'objectif de l'atelier était triple :

- 1/ identifier des priorités communes,
- 2/ dégager des pistes de collaboration et
- 3/ définir un plaidoyer en faveur du BFS

En outre, l'Atelier de Bakel a permis de recueillir des informations et d'identifier des initiatives et projets à valoriser lors du Forum Mondial de l'Eau de mars 2022 (Sénégal).

Suite à ces travaux, **une synthèse et une déclaration des acteurs du Bassin du fleuve Sénégal** à Bakel a été co-construite et adoptée par l'ensemble des participantes.

Les actes de l'atelier sont disponibles sur le site du Groupe *initiatives*.



Atelier de Bakel 13 octobre 2021

Le Bassin du Fleuve Sénégal et ses enjeux

Le territoire du Bassin du Fleuve Sénégal est le fruit d'héritages coloniaux, des découpages administratifs, économiques et des dynamiques migratoires. Plusieurs délimitations du bassin versant du fleuve Sénégal coexistent dans la littérature. Toutefois le fleuve constitue historiquement une ressource partagée pour les populations.

1. CONTEXTE, ACTEURS, INFRASTRUCTURES

Le bassin versant du fleuve Sénégal couvre une superficie totale de 300 000 km². Il prend sa source à 750 m d'altitude dans les hauts plateaux du Fouta-Djallon et traverse successivement la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal avant de se jeter dans l'océan Atlantique. Sur la base du relief qui est sans doute le facteur qui traduit le mieux la partition d'un bassin, entre le cours supérieur aux hautes terres et les cours moyen et inférieur aux régions de plaines, le bassin du fleuve Sénégal est généralement découpé en trois :

- Le haut bassin (56 % de la superficie) : des sources du fleuve (le Fouta Djallon) à la confluence entre le fleuve Sénégal et la Falémé (en aval de Kayes et en amont de Bakel)
- La vallée (35 %) : de la confluence Fleuve Sénégal-Falémé à la limite traditionnelle de la remontée de la langue salée (Rosso Mauritanie)
- Le delta (9 %) : de Rosso Mauritanie à l'embouchure du fleuve.

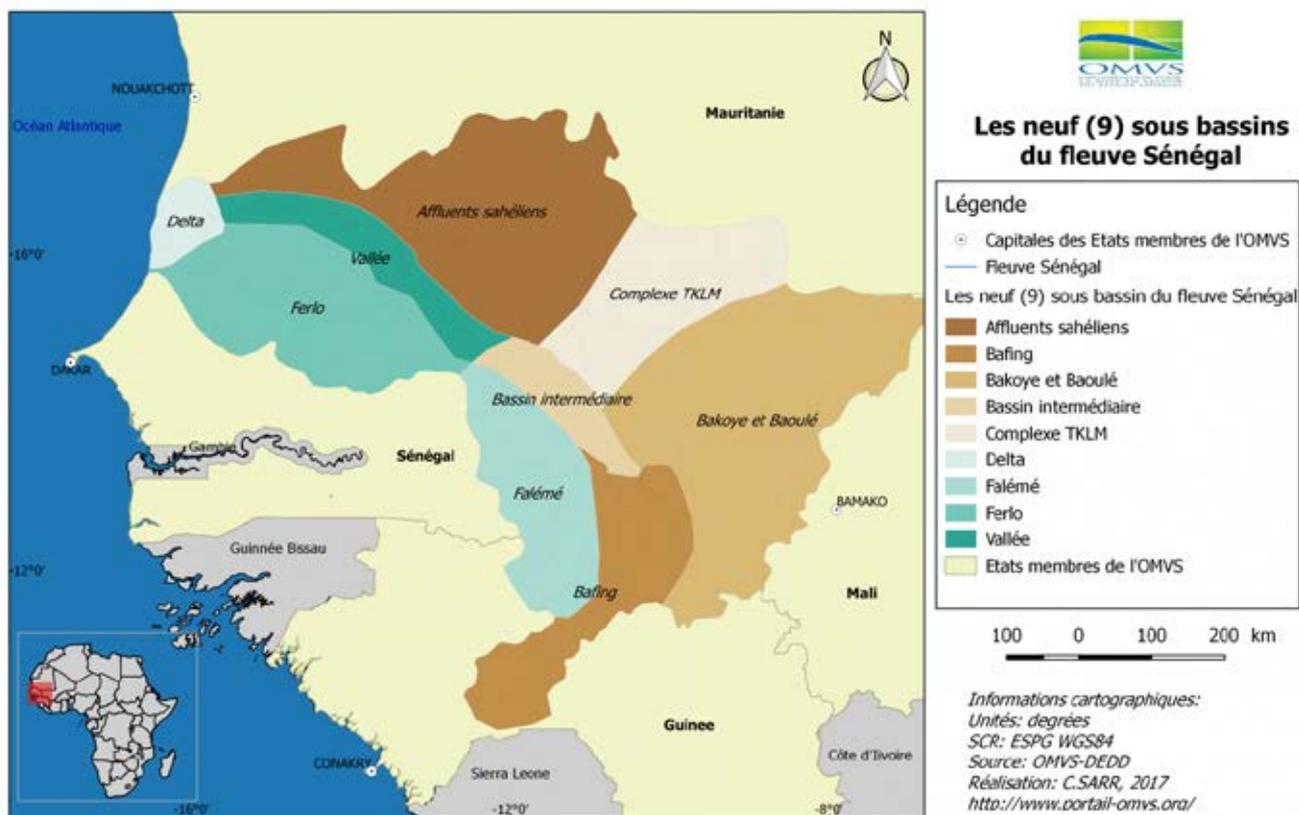
Des infrastructures déterminantes pour le développement de la région

Ce découpage est largement modifié par les deux grands barrages, celui de Diéma dans la vallée et celui de Manantali sur le haut bassin.

Le BFS est composé de territoires avec des similarités de situations socio-économiques, de modes de vie, d'habitantes : un bassin de vie commune mondialisé qui dépasse les frontières issues du fait colonial. Le BFS représente une opportunité d'avoir des partenaires stratégiques engagés sur un territoire commun et partageant un certain mode opératoire d'intervention. C'est également un territoire devenu périphérique avec une perte de fonctions historiques, un éloignement des capitales..., mais engagé dans divers processus de revitalisation : territoire d'accueil et de transit, avec une forte mobilité des biens et des personnes. C'est un territoire en proie à des situations de transition, de recomposition, de reconfiguration, d'innovations sociales, mais peu étudiées. Le BFS est également un espace de coopération et de compétition combinant enjeux locaux, transfrontaliers, sous-régionaux et internationaux : territoires multisitués appelant un partenariat inclusif.

L'agence transfrontière du Fleuve Sénégal constitue certainement l'un des exemples les plus aboutis de gestion partagée d'un bassin fluvial en Afrique. Elle regroupe quatre pays (Guinée où le Fleuve prend sa source, Mali, Mauritanie, Sénégal). L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) créée en 1972 et dont le siège est à Dakar, a développé un programme d'infrastructures régionales avec la construc-

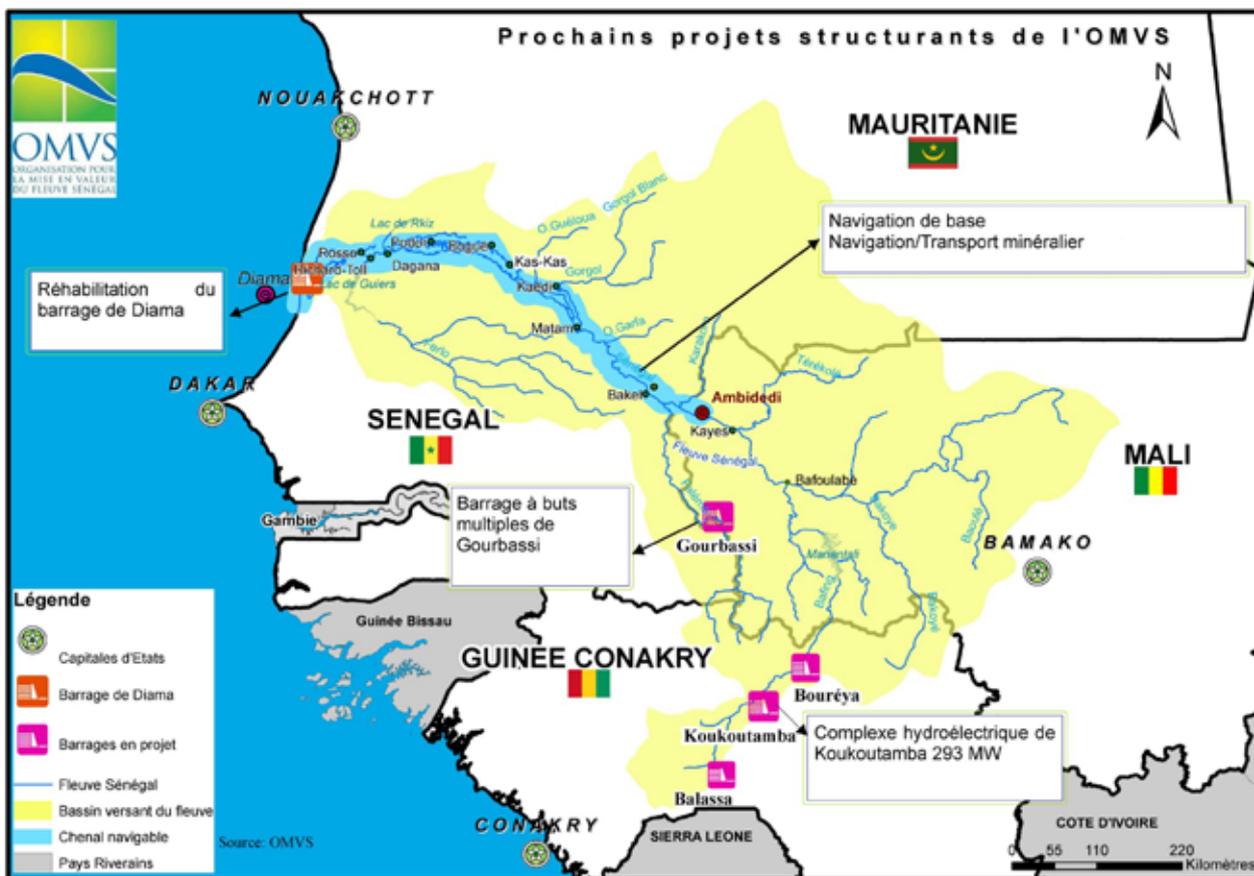
Carte 1. Les bassins du Fleuve Sénégal



tion, dans le haut bassin malien d'un barrage régulateur assorti d'une centrale hydroélectrique (Manantali), et dans le delta, d'un barrage qui empêche la remontée de l'eau salée en amont (Diama). Avant la mise en service de cette deuxième infrastructure, l'eau de mer remontait le lit du fleuve Sénégal jusqu'à 200 km de l'embouchure en période d'étiage.

Le projet a en outre permis l'aménagement du Fleuve en voie navigable quasi permanente, entre Saint-Louis et Ambidédi, la construction d'escaliers portuaires le long du Fleuve et diverses autres infrastructures.

Carte 2. Les équipements et les projets structurants de l'OMVS



Grâce à ces équipements et sur la base de règles précises établies et adoptées par les quatre États, la gestion partagée du système hydraulique permet aujourd'hui de faire un arbitrage bien renseigné et donc intelligent entre les diverses utilités du Fleuve :

- 1/ fournir les débits nécessaires à l'irrigation de 375 000 hectares de terres agricoles aménagées sur les deux rives du Sénégal,
- 2/ améliorer les conditions de remplissage des lacs alimentés par le Fleuve Sénégal, indispensables pour les villes, en particulier Dakar et Nouakchott ;
- 3/ écrêter les crues naturelles et réduire les impacts des inondations sur les cultures ;
- 4/ approvisionner en eau potable les communes rurales et les centres urbains ;
- 5/ empêcher les remontées des eaux saumâtres dans le delta en périodes de basses eaux, avec leurs effets péjoratifs sur les cultures ;
- 6/ permettre la navigation sur le Fleuve en maintenant un tirant d'eau suffisant ;
- 7/ enfin produire 800 millions de kWh d'énergie.

Il est peu contestable que les deux barrages aient permis une amélioration importante des conditions de vie dans la vallée. L'extension des

surfaces agricoles aménagées est spectaculaire, en particulier sur la rive sénégalaise. La recharge des nappes phréatiques est indéniable. 60 % de l'eau potable dakaroise provient d'aménagements de l'OMVS et ce ratio s'élève à 100 % concernant les villes de Nouakchott et de Saint Louis (Sénégal). Les aménagements de l'OMVS permettent la production de 800 GWh par an d'énergie, relativement bon marché, et le potentiel de terres irrigables s'élève à 375 000 ha.



Barrage de Manantali

❏ Mais des impacts environnementaux qu'il faut parvenir à maîtriser :

Pour autant, les aménagements ont entraîné une modification importante des écosystèmes de la zone avec certains impacts négatifs. On n'agit pas impunément sur les cours d'un Fleuve.

Aujourd'hui plus de 100 000 ha sont infestés par le typha, une plante envahissante, avec des conséquences négatives sur le milieu physique : diminution de la teneur en oxygène de l'eau avec un impact sur la population halieutique, colmatage des ouvrages d'alimentation et envasement des axes hydrauliques, création de bouchons empêchant l'écoulement normal de l'eau dans les réseaux d'irrigation. En somme, il en résulte une perte en hydraulicité, un blocage des échanges indispensables entre l'eau et la surface, de fortes pertes d'eau par évapotranspiration. Le bilan est donc pour le moins nuancé.

Avec la mise en eau de Diama, le taux de salinité est devenu important dans l'estuaire en saison sèche, ce qui a pour effets la dégradation des végétations de mangrove, la baisse des productions maraîchères dans le Gondolais et la difficulté d'approvisionnement en eau potable dans la même zone. On doit aussi à la présence des nouveaux végétaux le développement des maladies hydriques. Ils forment un habitat idéal pour les larves de moustiques vecteurs du paludisme et pour les mollusques aquatiques hôtes intermédiaires de la bilharziose.

À ces impacts d'ordre physique, s'ajoute, parmi diverses conséquences, l'émergence d'habitats pour les oiseaux granivores, phacochères, insectes, tous prédateurs des cultures, sans compter la baisse des activités touristiques consécutive à la dégradation de la biodiversité des parcs du Djoudj et du Darling. La dégradation de la langue de Barbarie a des incidences sur le parc du même nom situé à 12 km environ en aval de Saint-Louis, qui joue un rôle important dans la protection de milliers d'oiseaux nicheurs.

Pour mitiger les effets des aménagements sur l'environnement, l'organisation a lancé plusieurs programmes comme la création de

Encadré 2

L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) organise la réponse aux nombreux défis qui se posent sur son territoire et notamment face au changement climatique. Dans ce contexte, plusieurs partenariats ont été noués. Plus particulièrement, l'organisation coopère avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) depuis 2002 autour des thèmes liés à la gestion par bassin versant (multi-usages), du changement climatique et de la mise en place de la Gestion intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le Bassin du Fleuve par les élus et les usagers. Une nouvelle convention a été signée en 2021 afin de continuer les activités communes, et poursuivre les ateliers d'échanges commencés en 2019 avec le pS-Eau dont l'objectif est de renforcer la gestion partagée et multi-usage des ressources en eau à des échelles territoriales.

l'Observatoire de l'environnement, qui suit les indicateurs de changement de l'environnement et publie chaque année un rapport sur l'état de l'environnement du Bassin pour les décideurs. La lutte contre les plantes aquatiques envahissantes combine des études et recherches, des actions physiques (lutte mécanique permettant l'arrachage des végétaux déjà expérimentée), des actions de valorisation sous la forme de charbon-combustible et une implication des parties prenantes chargées de l'entretien et du curage des axes.

Le principal enseignement à tirer est donc qu'un aménagement de bassin, parce qu'il génère des processus imprévus, impose toujours, ex post, de conduire d'importantes actions de compensation.

2. LES ENJEUX PROSPECTIFS DU BFS

Le BFS est un bassin interétatique caractérisé par des enjeux et des fragilités et vulnérabilités communes sur les 4 pays. Elles sont grandement accentuées par les changements climatiques qui touchent tous les usages (agriculture, pêche, élevage, eau potable, assainissement, habitat, énergie...) et des impacts en cascades (réduction de la pluviométrie, réduction du nombre de cycles culturaux de riz, baisse de la productivité des sols, augmentation de l'intensité des pluies, perturbation et décalage des calendriers des pluies, évolution des températures perturbant les cultures de contre-saison, inondations, dégradation des terres, désertification, disparition des certaines espèces et apparition de nouvelles, érosion des berges, etc.) qui ont des conséquences sur la qualité de vie des populations, les migrations, jusqu'aux imaginaires et pratiques culturelles. Mais les pistes de solutions existent et peuvent différer selon les États.



Les grandes Caractéristique du BFS :

Similarité de situations socio-économiques, de modes de vie, d'habitants : un bassin de vie commune mondialisé qui a recréé du sens au-delà des frontières issues du fait colonial.

Une opportunité que d'avoir des partenaires stratégiques engagés sur un territoire commun et partageant un certain mode opératoire d'intervenir

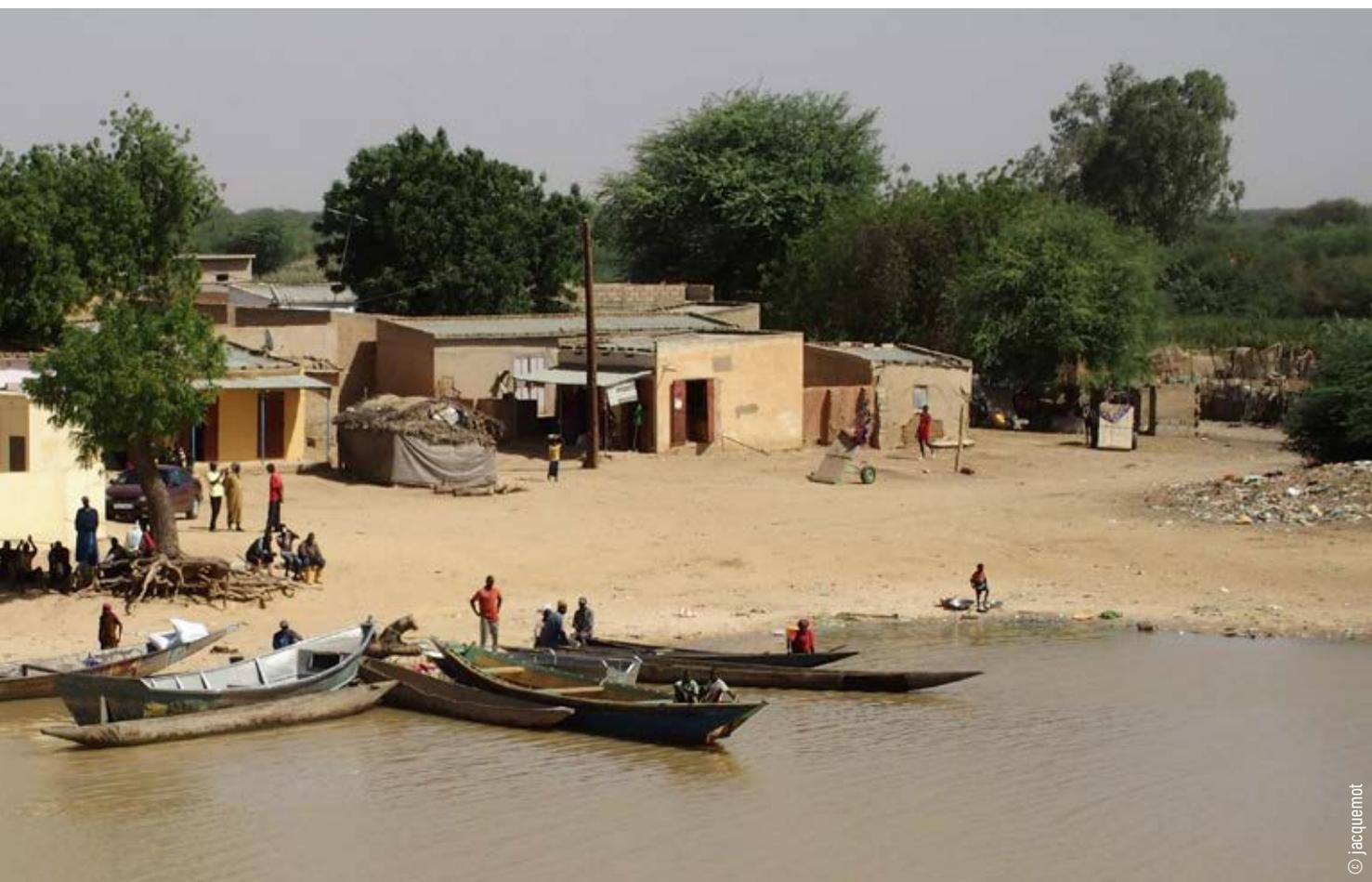
Un littoral devenu périphérie avec perte des fonctions historiques, éloignement des capitales... mais engagé dans divers processus de revitalisation : territoire d'accueil, de transit avec une forte mobilité des biens et des personnes.

Un territoire en proie à des situations de transition, de re-composition, de reconfiguration, d'innovations sociales mais peu étudiées

Le BFS, un espace de coopération et de compétition combinant enjeux locaux, transfrontaliers, sous régionaux et internationaux : territoires multi- situés appelant un partenariat inclusif

Avec :

- Une croissance démographique soutenue... Mais une répartition inégale sur l'ensemble de la zone
- Un territoire de mobilités - Un territoire carrefour
- Une économie dominée par l'élevage
- Concurrence spatiale, dégradation des ressources naturelles : le paradoxe de l'élevage dans le BFS
- L'agriculture pilier du secteur primaire
- La pêche, un secteur en péril
- Un secteur minier en expansion
- Un tissu industriel faible
- Une région peu valorisée et en proie à l'insécurité alimentaire
- Un processus de décentralisation en marche
- Une société dominée par un modèle patriarcal
- La diaspora : acteur de développement local du BFS

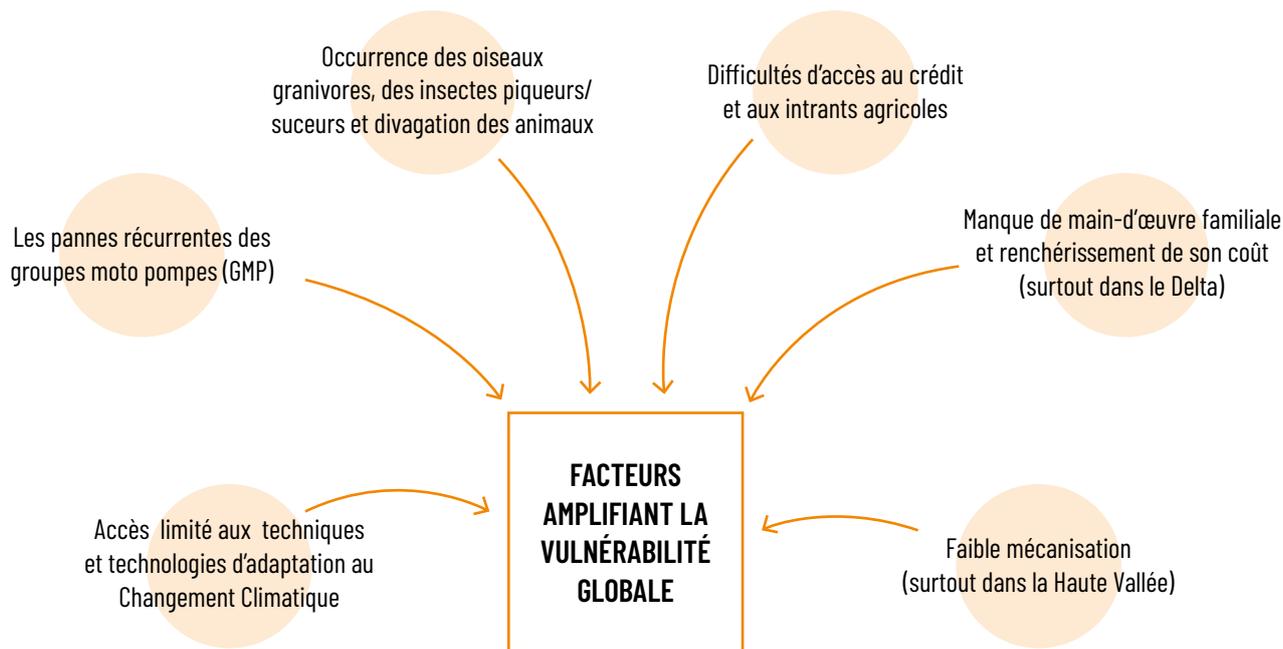


PERCEPTION DES RISQUES HYDRO CLIMATIQUES	PERCEPTION DES IMPACTS ET DE LA VULNÉRABILITÉ
Avènement de fortes pluies qui inondent les périmètres tous les 3-4 ans	Dégradation des aménagements (pistes des productions, berges des canaux, des digues et diguettes) voire leur destruction, augmentation des pertes d'eau latérales et de la percolation et difficultés à planer les parcelles d'hivernage. L'absence de réseaux de drainage dans les aménagements à Matam et Bakel accentue cette vulnérabilité.
Augmentation de la température	Augmentation de l'évaporation et accélération de la remontée du sel dans les terres agricoles (zones salées du Delta).
Elévation du niveau de la mer combinée à l'ouverture de la brèche	Accélération de la salinisation de l'eau des nappes et des puits (Gandiolois). Les pratiques agricoles inappropriées telles que le pompage excessif des nappes par les irrigants accroît le phénomène.
Hausse des températures en saison froide (décembre et janvier)	Augmentation des coûts hydrauliques. La flexibilité des calendriers culturels se heurte aux contraintes financières et matérielles (disponibilité à temps du financement, des intrants, de la main d'œuvre ou des tracteurs et moissonneuses-batteuses)
Hausse des températures entre avril et mai	Augmentation des coûts hydrauliques (Haute et Moyenne Vallée), avortements et stérilité des épis, diminution de la qualité des graines, augmentation de la prolifération de nuisibles en lien avec la chaleur, désactivation des pesticides à cause des fortes températures.
Fortes pluies et pluies précoces	Augmentation des surfaces inondées et sinistrées, pertes de qualité de la production surtout lors de récoltes sous l'eau, baisse des revenus agricoles des ménages, perturbation des calendriers culturels et difficulté à pratiquer la double riziculture
Augmentation des températures et de l'intensité des vents chauds	Echaudage des cultures sensibles à la chaleur, baisse de la productivité et des rendements, pertes de récolte par pourrissement et de la qualité pour les cultures les plus sensibles (choux, oignon et tomate), augmentation des coûts d'irrigation, baisse de la productivité du travail : « les producteurs et productrices maraîchères passent moins de temps au champ à cause de la chaleur ». Verse du riz, baisse consécutive du rendement et de la qualité des grains à cause des vents chauds.
Baisse de la pluviométrie et sécheresses	Tarissement précoce des mares, baisse rapide des plans d'eau (Fleuve Sénégal, Diamel, Dioulou, etc.), cycle cultures non bouclé, baisse du nombre annuel de récoltes (tomate) (zones de Bakel et Matam).
Diminution de la durée de la crue, irrégularité des crues et réduction volume	Une faible partie (20 %) du potentiel des terres du walo seraient exploités en sorgho. Les crues actuelles sont moins fertiles du fait de la réduction de l'apport de limons du barrage de Manantali. Baisse des rendements nets : les récoltes ne couvrent au maximum que 3 à 4 mois d'autoconsommation.
Vents	Ensablement du lit du fleuve Sénégal, des affluents/défluent, des cuvettes (walo) et diminution de leur capacité de rétention en eau. Verse plus facile des tiges de sorgho, baisse production.

Les sociétés composant cette région transfrontalière restent marquées par une forte présence d'un patriarcat, du droit d'aînesse et des inégalités de classe. Ces rapports de subordination sociale continuent de maintenir les « cadets sociaux¹ » dans une position de marginalisation, ce qui limite leur visibilité, la mobilité sociale, l'accès aux positions de pouvoir ainsi que la structuration dans leurs organisations. En 2013, on estimait à 7% le taux de présence des femmes dans les cercles de déci-

sion des conseils communaux en région de Kayes alors qu'elles représentaient 51% de la population (Grdr, 2014). Ces catégories sociales sont également particulièrement touchées par le chômage et la pauvreté. Par ailleurs, les collectivités locales sont encore trop souvent dénuées de volontarisme, de compétences et d'outils pertinents pour aborder la question du genre.

1. Par cadets sociaux sont désignés l'ensemble des catégories sociales dominées, principalement les jeunes et les femmes, par opposition à leurs « aînés sociaux » dont l'autorité repose tant sur l'âge, la position dans la lignée que sur leur possession de ressources symboliques et matérielles.



Encadré 3

Ce que dit le Réseau des maires du Bassin du fleuve Sénégal

« Les espaces frontaliers se doivent d'être des bassins de vie et une passerelle des espaces de cohésion sociale compte tenu de leurs nombreux avantages comparatifs sur le plan linguistique, socioculturel, économique et écosystémique. Entre peuples qui ont tout en commun : même peuple, mêmes langues, mêmes cultures, mêmes systèmes de production dans un même écosystème. Le progrès économique et l'émergence de nos pays demeurent les enjeux majeurs de la mise en place des espaces de coopération qui doit faire face à un certain nombre de défis que sont :

- Le développement économique local, la problématique du transfert des compétences et des ressources au profit des collectivités territoriales, la coopération inter-collectivités territoriales décentralisées (sud-sud, sud-nord) et la coopération transfrontalière ;
- Le renforcement des capacités des élus locaux en maîtrise d'ouvrage ;
- Les mécanismes institutionnels de gestion des collectivités territoriales ;
- La collaboration entre les services étatiques et les autorités locales ;
- Le renforcement de la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale ;
- La prise en compte des problèmes environnementaux tels que le changement climatique et la gestion de l'eau et ses conséquences. »
(Bakel, octobre 2021).

Quels Enjeux prospectifs du BFS

Sambou NDIAYE - Alliance de Recherche-actions Université-Territoires - Octobre 2021

- ✂ Harmonisation des politiques publiques transfrontalières et gouvernance transfrontalière : eau, foncier, énergie, changements climatiques, pêche...
- ✂ Gestion des ressources naturelles : érosion du vent, des eaux qu'accroissent les changements climatiques et les pressions anthropiques, dégradation environnementale liée à l'exploitation des mines, la question de l'orpeillage artisanal et ses effets
- ✂ Gouvernance foncière : conflits d'usage et accès lié à la stratification sociale, enjeux de sécurisation foncière, conciliation entre agriculture familiale et agrobusiness, réduction de l'espace pastoral
- ✂ La gouvernance des ressources en eau : navigabilité, eau domestique, irrigation
- ✂ Processus crédibles de délivrance et de régulation du service public en contexte de DSP
- ✂ Vulnérabilité et adaptabilité aux changements climatiques : territoires résilients et durables
- ✂ Démultiplication des villes intermédiaires (70% croissance démographique), rurbanisation, étalement urbain, accès et qualité au service public (eau et assainissement, gestion des déchets, électrification...), déficit de planification, risque de monocentricité... une opportunité d'expérimenter la territorialisation des ODD
- ✂ Persistance de la précarité et des inégalités, insécurité alimentaire, la question de l'équité sociale et territoriale avec la persistance des disparités liées au genre, à la race, au caste et ordre, mais également aux classes d'âge
- ✂ Promotion du développement économique territorial à travers :
 - Renforcement de la compétitivité territoriale, recentrage de l'économie productive des territoires, mise à disposition d'infrastructures de stockage, de conditionnement et de transformation des produits locaux,
 - Renforcement de la structuration et de la productivité des filières
 - Dispositif de production régulière de l'information territoriale, un système d'information territoriale/ : données désagrégées uniformisées et réactualisées
 - Planification transfrontalière, dispositifs de gouvernance transfrontalière
 - Désenclavement interne et externe des territoires
- ✂ Renforcement des processus de décentralisation et de développement territorial :
 - Renforcement de la maîtrise d'ouvrage territoriale et des capacités de réponse des CT
 - Appui aux dispositifs d'appui à la maîtrise d'ouvrage territorial : ADR, ARD, services techniques
 - Participation crédible des jeunes et des femmes dans les sphères décisionnelles
 - Structuration des dispositifs de production de l'information territoriale : Intelligence économique des territoires, marketing territorial, informations sur le fait migratoire,
 - Renforcement des espaces de gouvernance territoriale, de dialogue multi acteurs, de contrôle citoyen du service public, de redevabilité sociale, gouvernance des biens communs
 - Renforcement des outils de gestion des territoires : plan climat territorial, prévention et résilience des risques, crises et catastrophes...
- ✂ Emploi et employabilité des jeunes : dispositifs territoriaux d'accompagnement de proximité et d'offres de services financiers et non financiers/ articulation avec écoles de formation et acteurs des filières
- ✂ Accompagnement des migrants de retour et Plateforme virtuelle interactive avec les migrants, Guide de l'investissement pour diaspora...
- ✂ Expansion du secteur minier mais avec des retombées socio- économiques mitigées et des incidences environnementales marquées sur les territoires : RSE et renforcement des capacités interpellatives des citoyens et des OSC, contrôle citoyen de l'exploitation des ressources
- ✂ Protection sociale extensive : secteur primaire, artisanat, secteur informel...
- ✂ L'importance stratégique de l'élevage dans l'économie domestique mais peu valorisée
- ✂ Défis eau/ assainissement, énergie, sécurité alimentaire
- ✂ Une meilleure appréhension de la pluri activité dans le système de production
- ✂ Promotion de l'économie populaire, de l'exploitation familiale, de l'entrepreneuriat communautaire
- ✂ Valorisation des énergies alternatives : transition écologique
- ✂ Faible documentation des dynamiques dans un territoire en mutation rapide. Valorisation du patrimoine matériel et immatériel

Avoir une approche globale du BFS permet d'avoir une vision complète de la vie sur ce territoire et des foisonnements des initiatives qui s'y déroulent. Et en même temps, **les acteurs et actrices du territoire manquent d'une vision globale et fédératrice de ces initiatives**. Bien que le Bassin soit un ensemble cohérent (au niveau des problématiques, des populations, des économies et des enjeux) se pose la question de **la nécessité de travailler sur des échelles plus réduites, comme les sous-bassins**.

La notion de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est souvent perçue comme une gouvernance technocratique et institutionnelle, alors que la demande exprimée par les maires du BSF lors de l'atelier de Bakel est **une GIRE pratique, concrète et à l'échelle locale**, surtout en matière de planification et de concertation.

Un autre enjeu est de travailler en partenariat sur le partage des connaissances et des pratiques, la mutualisation des savoirs afin d'optimiser ces partenariats et de gagner en efficacité sur le terrain.

L'atelier multi-acteurs de Bakel a mis en exergue **la volonté des collectivités territoriales d'être mieux entendues, plus impliquées et associées sur les enjeux du BFS**. Ceci passe également par un renforcement de leurs compétences et capacités techniques. Confrontées à la pression démographique et à la dégradation des ressources naturelles, celles-ci devront répondre à la demande de fourniture de services essentiels (santé, éducation, loisir, eau, alimentation). D'où la nécessité de faire monter en puissance la société civile afin qu'elle puisse contribuer pleinement aux politiques publiques de ce territoire et ainsi participer à la cohésion sociale.

Aussi, **la jeunesse apparaît comme un élément clef des enjeux** par sa participation au débat citoyen d'une part et d'autre part par une formation et une insertion professionnelle facilitées sur le BFS.



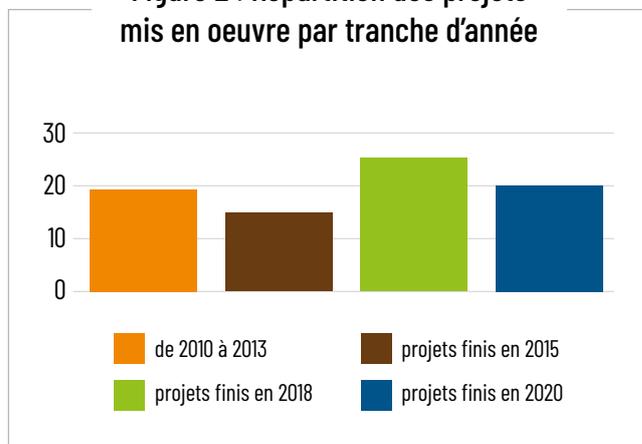
Rétrospective : Le bilan de dix années d'interventions

En 10 ans, de 2010 à 2020, les organisations membres de l'Initiative Fleuve Sénégal ont mis en œuvre 144 projets avec plus de 224 partenaires dans 422 communes des 4 pays du Bassin du fleuve Sénégal :

- Au Sénégal : 129 communes
- Au Mali : 124 communes
- En Mauritanie : 99 communes
- En Guinée : 60 communes

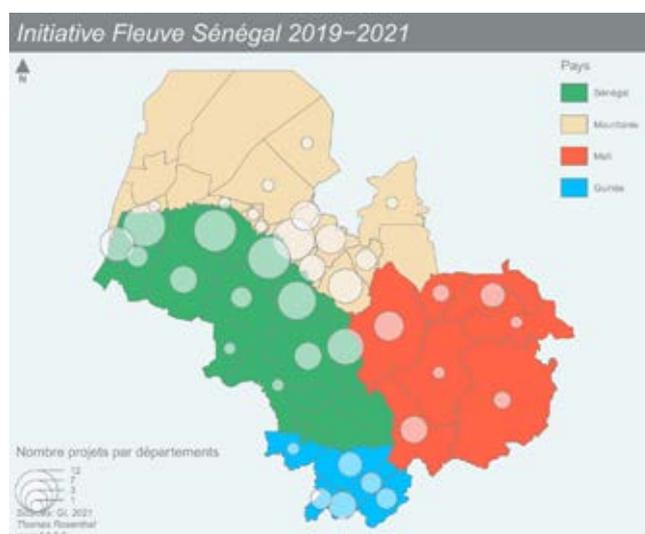
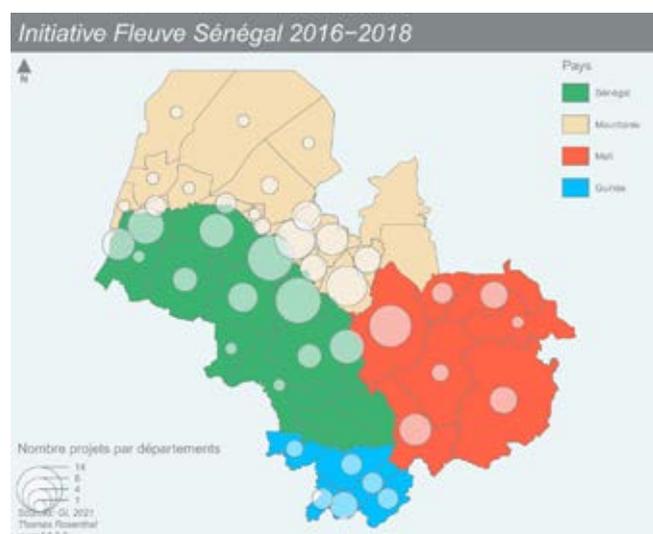
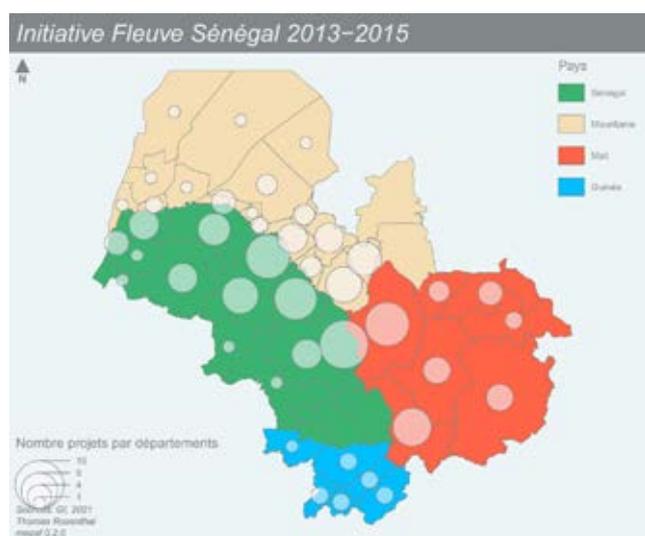
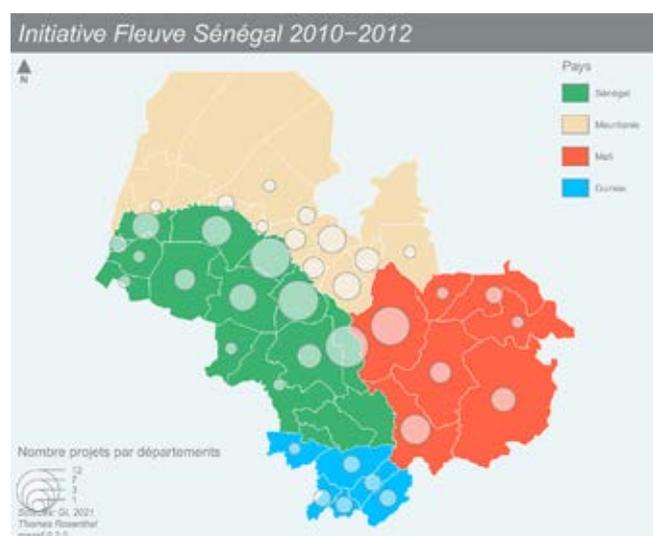
Compilées dans une base de données, les informations liées à ces initiatives ont été traduites sous la forme de cartes, graphiques et analyses.

Figure 2 : Répartition des projets mis en oeuvre par tranche d'année



LA LOCALISATION DES PROJETS

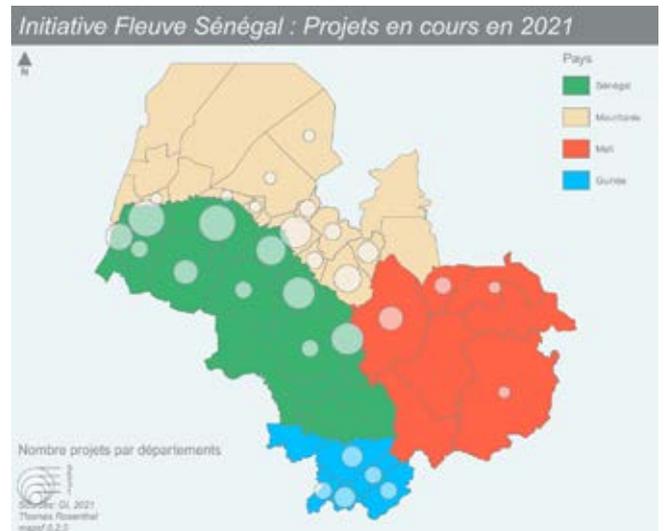
Cartes n° 3, 4, 5, 6, 7 : Localisations des projets selon différentes périodes (2010-2020)



En étudiant les géographies des projets à l'échelle départementale sur différentes périodes, plusieurs dynamiques au sein du Bassin du Fleuve Sénégal peuvent être identifiées :

- Les départements qui concentrent le plus de projets sont situés le long de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie;
- Le nombre de projets au Mali est en constante diminution sur la période 2010-2020 (en raison de l'augmentation des projets d'urgence ?);
- En Guinée, le nombre de projets est stable sur la période, voire en légère croissance;

La carte de l'ensemble des projets menés entre 2010 et 2020 permet de mettre en lumière l'absence de projets dans la région de Kédougou (départements de Kedougou, Saraya et Salemata), quand toutes les régions adjacentes sont investies.

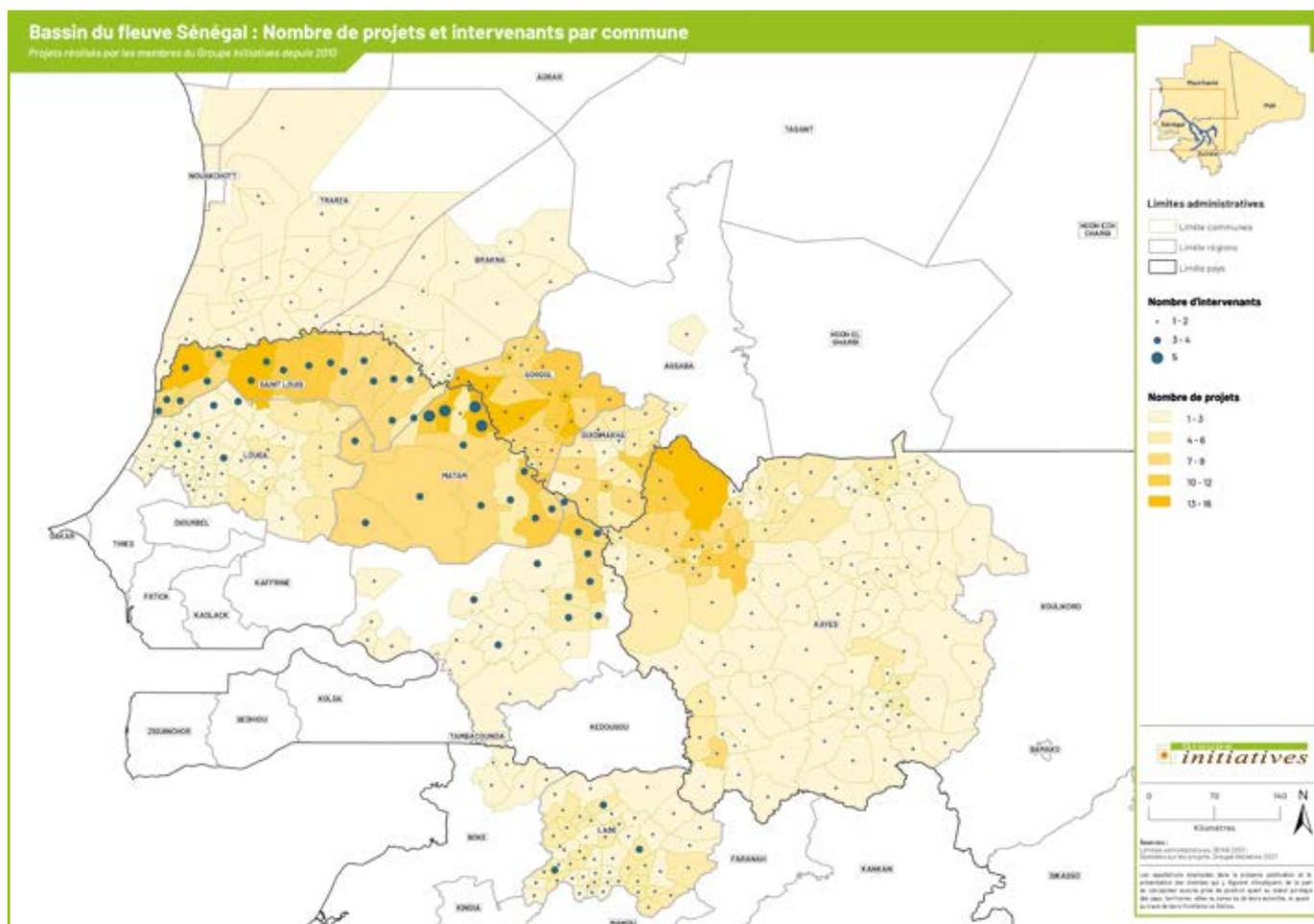


Carte n° 8



L'analyse par commune d'intervention permet d'affiner les tendances mises en lumière à travers l'entrée départementale.

Carte n° 9 : Nombre de projets et intervenants par commune



Les points symbolisent le nombre de structures qui interviennent sur chaque zone. Plus le point est gros, plus le nombre de structures ayant mené des projets sur ces localités est important. L'intensité des couleurs traduit le nombre de projets sur les communes des 4 pays.

À travers cette représentation, on note une forte concentration des interventions des 6 organisations dans le 1er cercle géographique du Bassin, au plus près fleuve. Cette Zone de concentration correspond aux zones à forte densité démographique du BFS. Du côté Sénégal, elle correspond aussi aux territoires les moins enclavés qui sont les abords de la route nationale en bordure du fleuve. A contrario, d'autres territoires recensent très peu de projets comme la zone Ferlo et celle de Kédougou sur laquelle nous ne notons aucune intervention des membres de l'IFS.

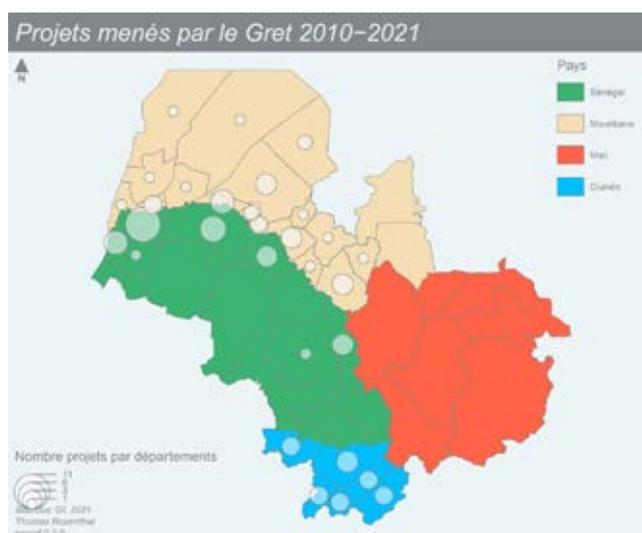
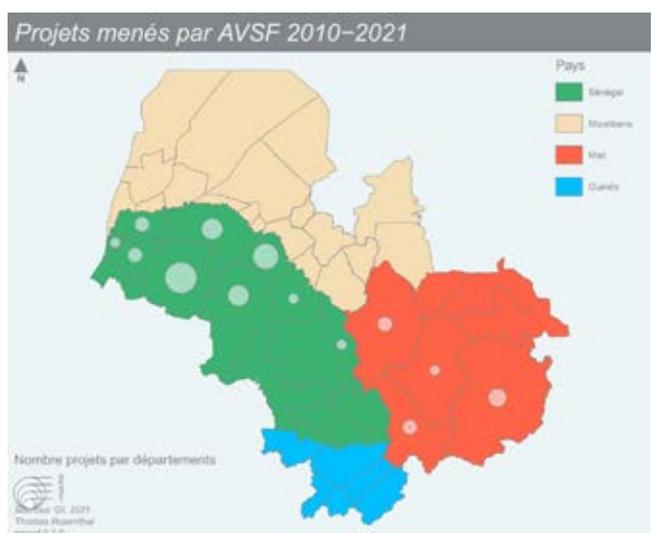
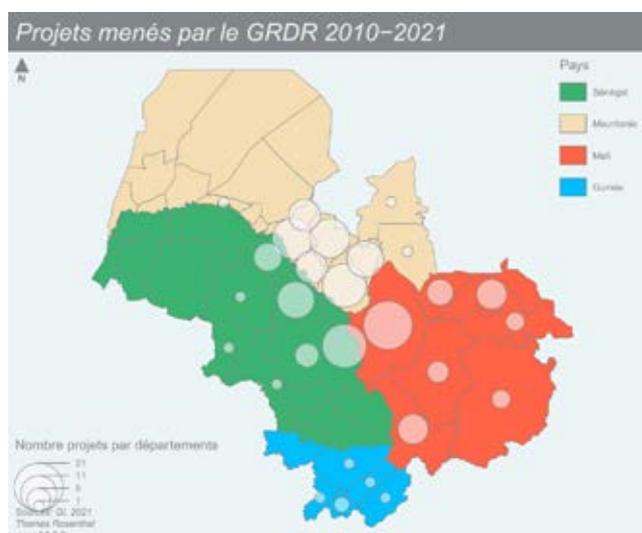
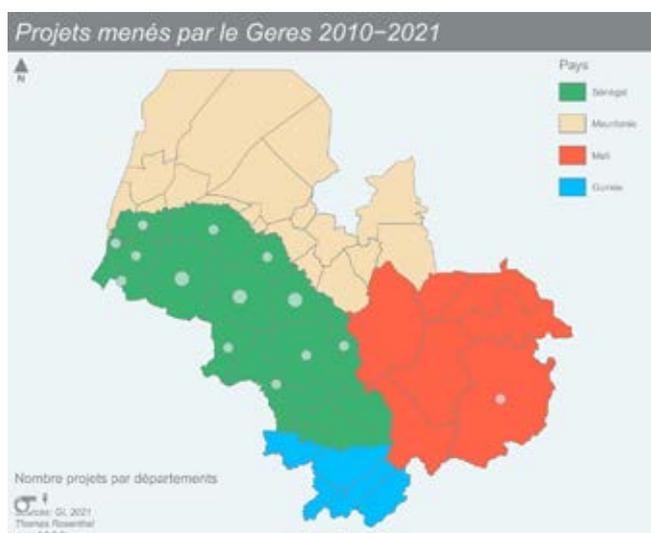
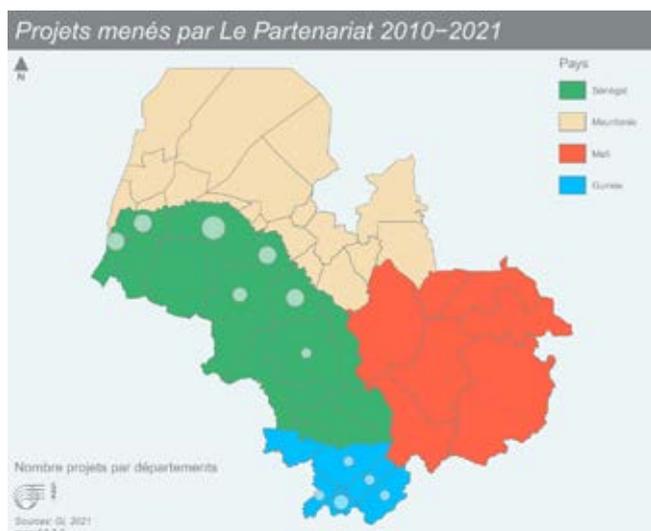
Comment expliquer ce contraste ? Sont-ce des zones de moins grande opportunité d'intervention ? Ou qui ne sont pas prioritaires dans les politiques publiques ? Ya-t-il moins de financements ? Ou encore, peu de présence de partenaires locaux ?

L'analyse de la géographie des interventions à travers l'entrée « organisation » montre quant à elle quelques spécificités et surtout des convergences.



© jacquemot

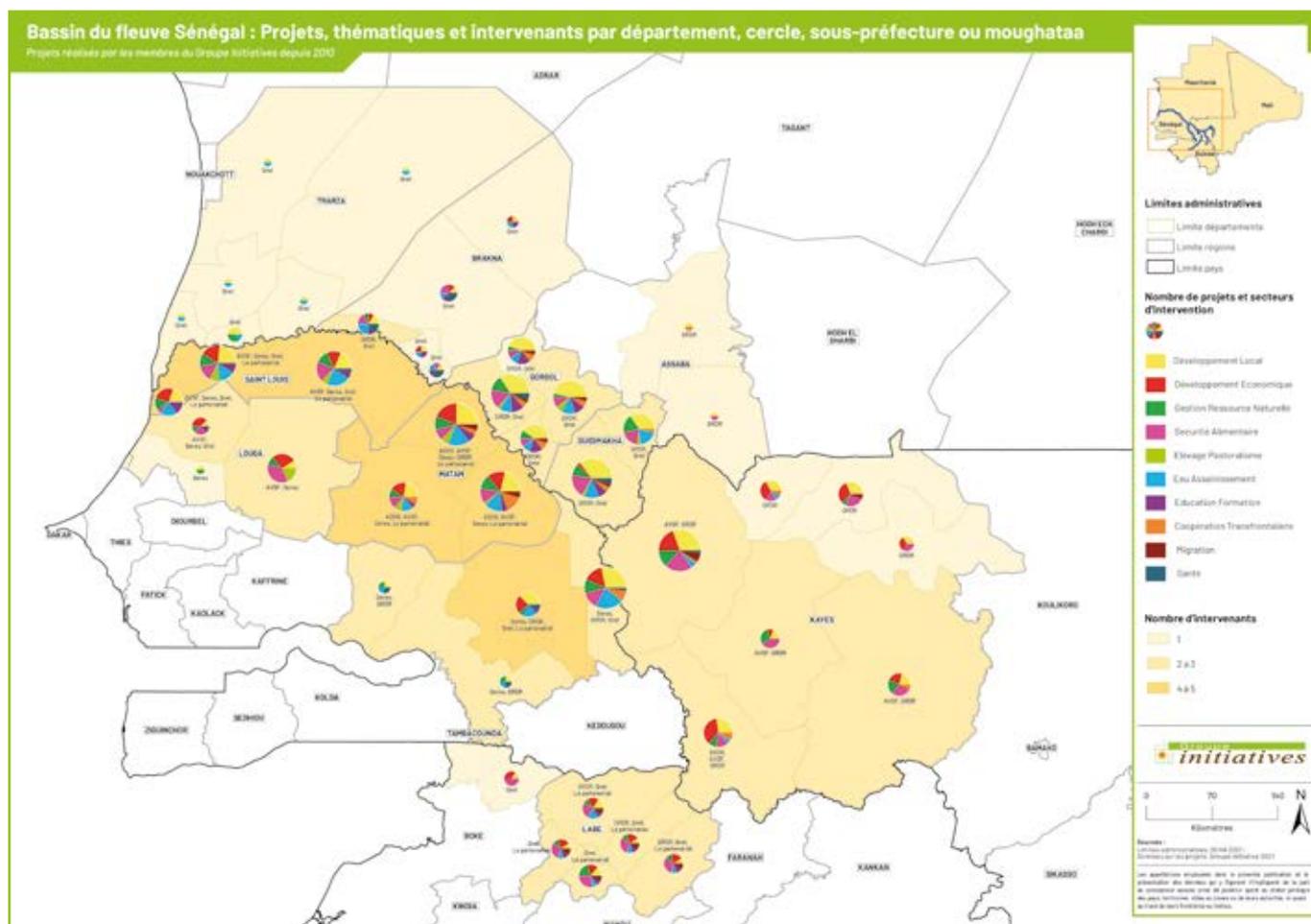
Cartes n° 10, 11, 12, 13, 14, 15. Analyse des localisations par membres de l'IFS



- Le GRDR et le Gret sont les deux structures qui sont intervenues dans le plus de départements sur le territoire. Les actions du Partenariat et d'ADOS ont une géographie plus ciblée ;
- En Mauritanie, seuls le GRDR et le Gret mènent des actions ;
- Le Geres intervient très majoritairement au Sénégal ;
- AVSF agit à la fois au Sénégal et au Mali ;

- En Guinée, seuls le Gret, le Partenariat et le Grdr interviennent ;
- Les espaces transfrontaliers sont principalement investis par le Grdr qui y concentre la majorité de ses projets entre le Sénégal, la Mauritanie et le Mali ;
- Le Gret intervient dans des départements qui bordent la frontière entre Sénégal et Mauritanie.

Carte n° 16 : Nombre de projets et de thématiques par département/cercle/sous-préfecture/moughataa



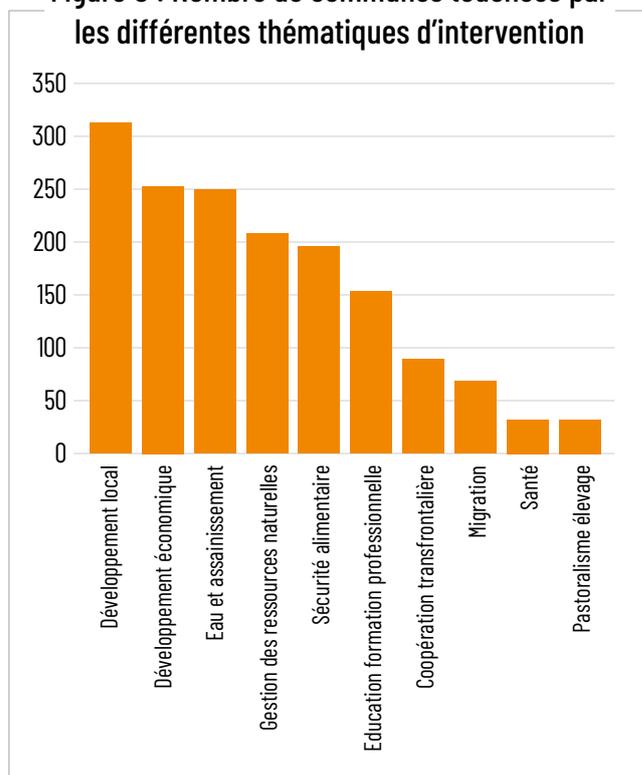
La carte n° 16 donne une représentation du nombre de projets et des thématiques traitées à l'échelle des départements pour le Sénégal, des cercles pour le Mali, et des sous-préfectures pour la Guinée et la Mauritanie. Elle confirme une forte intensité d'intervention dans le 1er cercle à l'abord du fleuve ainsi que sur la moyenne vallée.

Dans chacune des zones, les principales thématiques d'intervention sont identifiées avec une prévalence des actions de :

- développement local,
- développement économique,
- GIRE, eau et assainissement.

Cependant, cette analyse est partiellement biaisée par les choix opérés pour la réaliser. Le parti a été pris de catégoriser les actions selon 10 thématiques seulement, et pour chaque projet, de ne retenir que les deux principales pour simplifier l'exercice. La diversité des champs couverts par les projets est donc masquée, comme le montre la figure ci-après.

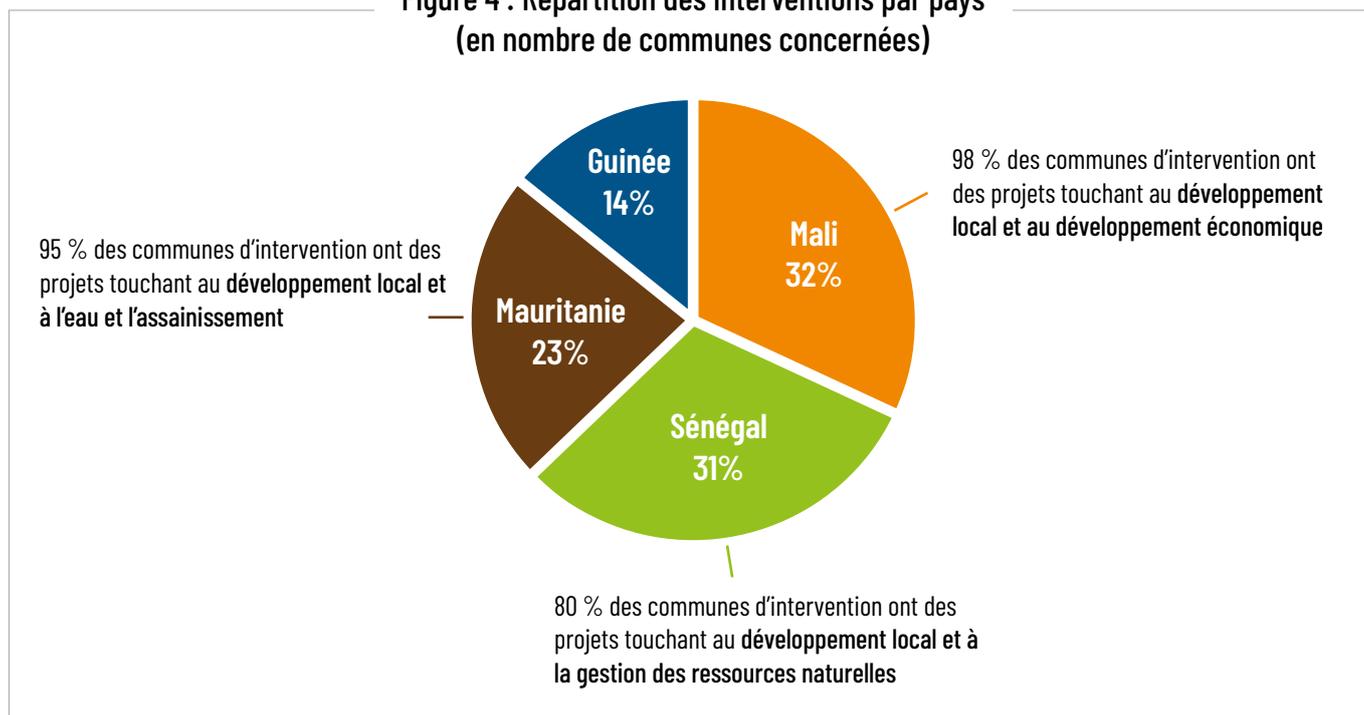
Figure 3 : Nombre de communes touchées par les différentes thématiques d'intervention



Malgré cette remarque, la figure 2 montre bien que le développement local est la thématique dominante à l'ensemble des projets recensés.

Une analyse des thématiques par pays permet d'identifier des spécificités :

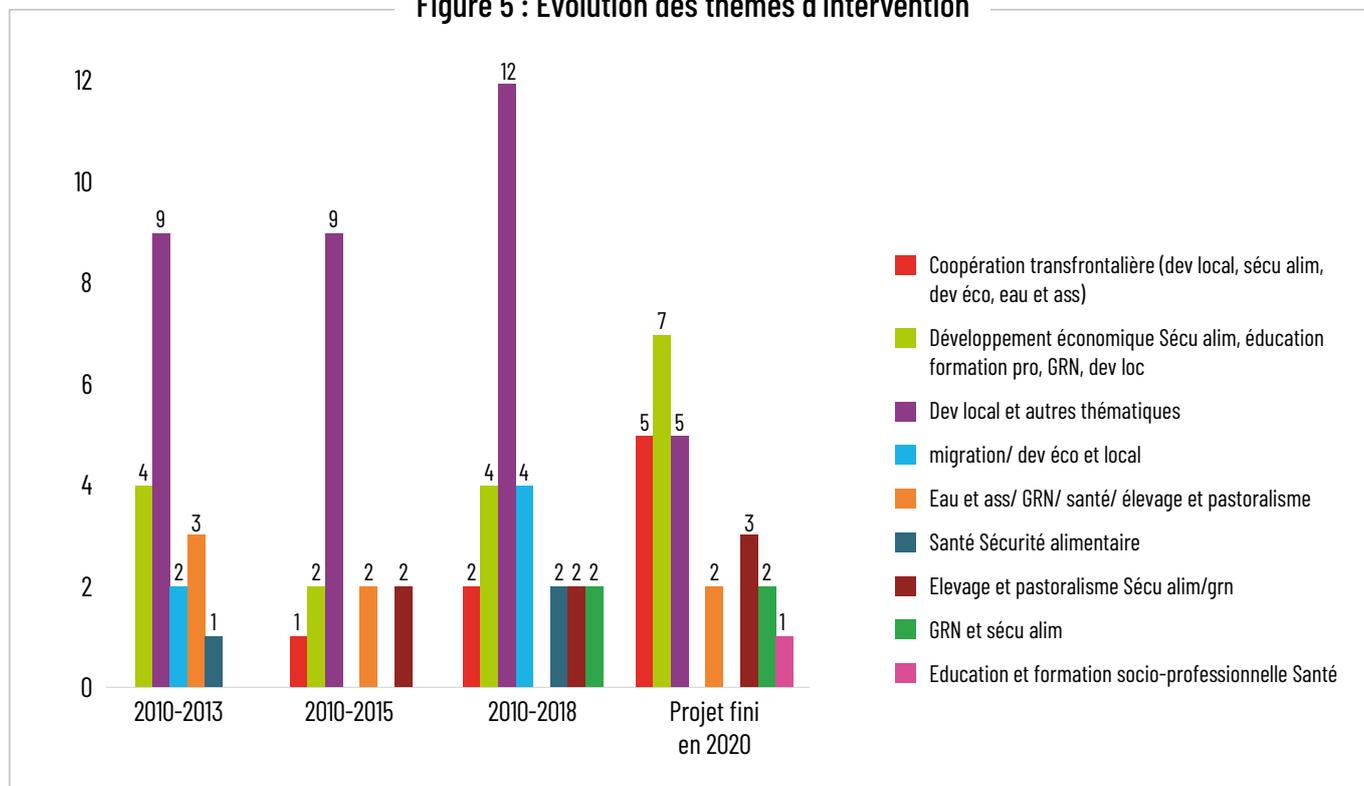
Figure 4 : Répartition des interventions par pays (en nombre de communes concernées)



Si le développement local reste la thématique dominante, la deuxième thématique varie d'un pays à l'autre.

La Mauritanie est le pays dans lequel le nombre de projets traitant des questions transfrontalières est le plus important, avec 48 communes ciblées.

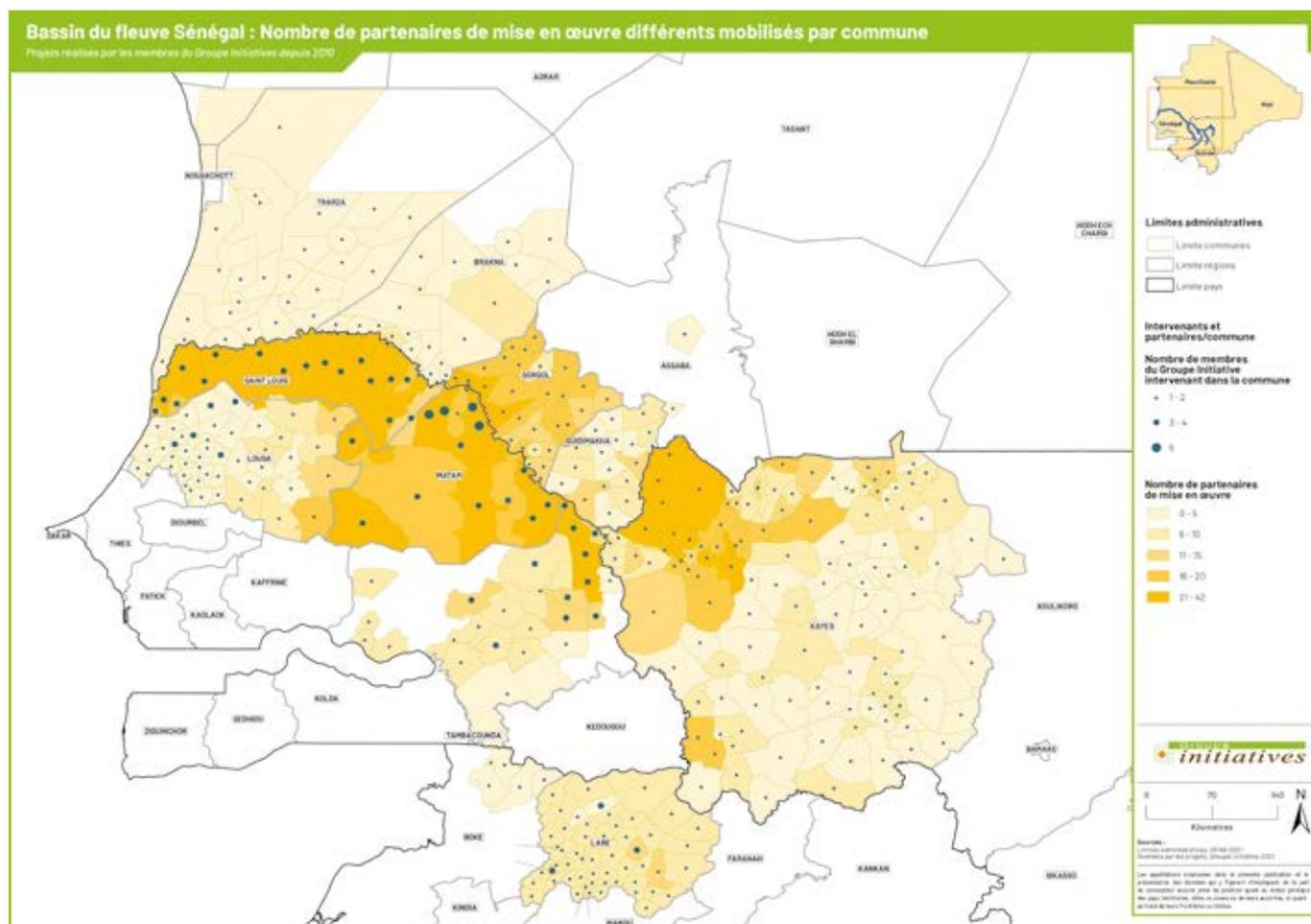
Figure 5 : Evolution des thèmes d'intervention



La figure 4 montre que **la thématique du développement local est très centrale jusque 2018**. Ensuite, les thématiques sont plus diversifiées, **la thématique du développement économique** prend de l'ampleur tandis que celle du développement local est moins mise en avant. Ce

changement ne traduit pas **nécessairement un changement de nature des projets menés par les membres de l'IFS** mais plutôt une manière différente de présenter la nature et les impacts des projets par les structures afin de s'adapter aux priorités des bailleurs.

Carte n° 17 : Répartition des 225 partenaires



La carte n°17 permet de mettre en lumière le nombre de partenaires mobilisés dans les projets par commune. Plus la couleur est foncée, plus le nombre de partenaires est important.

Sur les 143 projets dénombrés, tous ont au moins un partenaire ; le maximum atteint est de 8 partenaires et 50% des actions sont menées avec 1 à 2 partenaires. Ce nombre important de partenariats démontre un ancrage territorial et un maillage partenarial fort des membres de l'IFS.

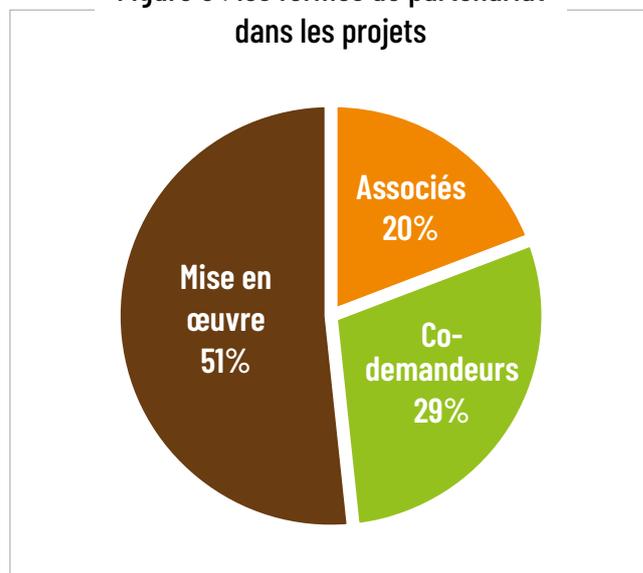
En tout, 225 partenaires (dont 26 Organisations Paysannes - OP, et 59 Organisations de la Société Civile - OSC) ont été recensés, avec une forte prédominance de partenaires institutionnels. Au Sénégal, par exemple, sur les 129 projets menés, 58, toutes thématiques confondues, sont mis en œuvre en partenariat avec les Agences Régionales de Développement (ARD).

A l'inverse, les instituts de recherche sont présents mais minoritaires. Au Sénégal, l'Université Gaston Berger (UGB) est le principal partenaire de recherche des membres de l'IFS.

Finalement, l'analyse montre qu'un seul partenaire de la catégorie OSC a développé une relation partenariale avec plus d'un membre de l'IFS (Tenmya, de Mauritanie, avec le Grdr et le GRET). Chacun des membres de l'IFS a donc développé son réseau propre d'OSC partenaires.

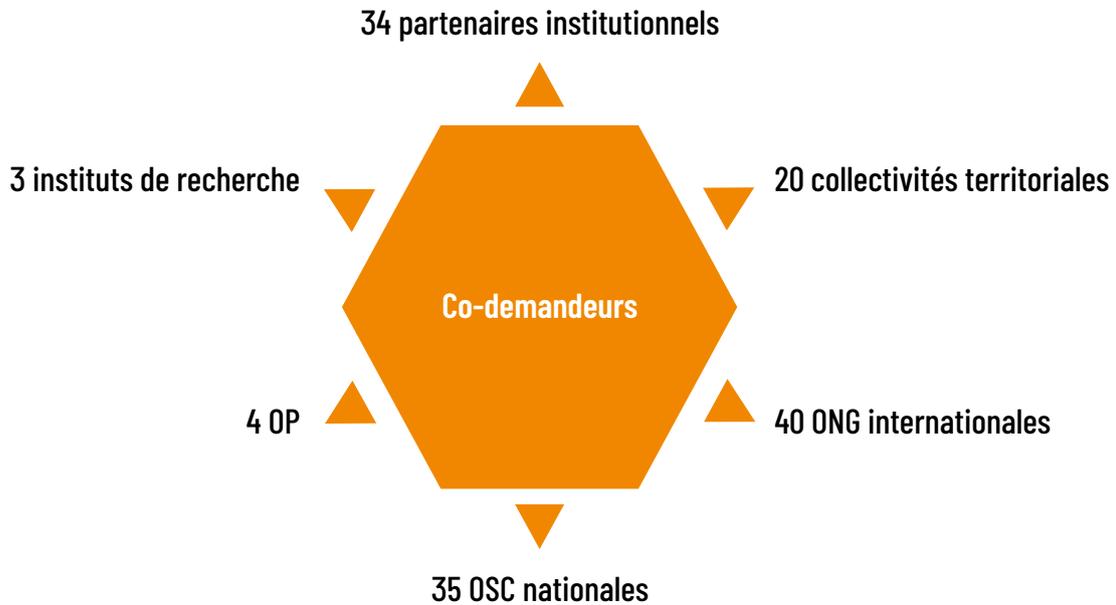
Comme le demandeur, le **co-demandeur** est bénéficiaire de la subvention octroyée par un bailleur. Dans 29% des projets, les partenaires sont des co-demandeurs et les membres de l'IFS sont chef de fil du projet.

Figure 6 : les formes de partenariat dans les projets



Un **partenaire associé** est une structure avec laquelle le demandeur peut avoir des collaborations pendant l'exécution du projet, telle qu'un service déconcentré de l'Etat.

Un **partenaire de mise en œuvre** est une organisation qui met en œuvre les activités grâce à aux subventions des projets coordonnées par les membres de l'IFS.

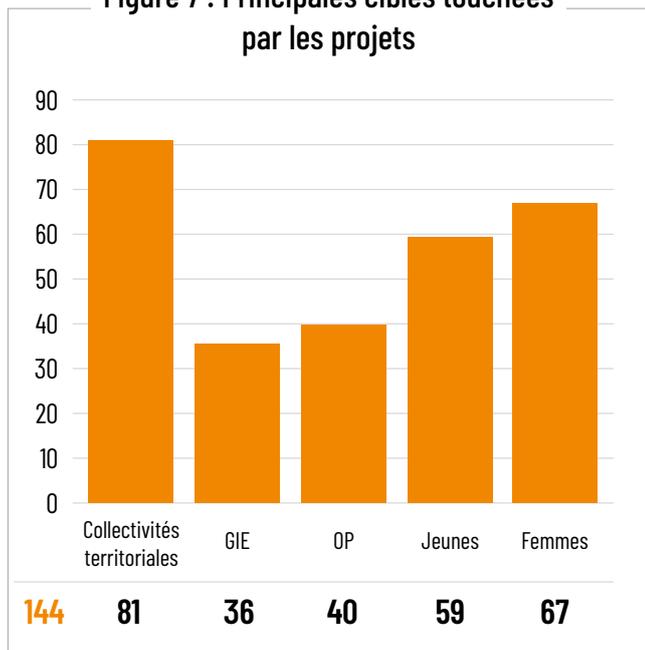


Les ONG internationales sont principalement les co-demandeurs des projets. Viennent ensuite les partenaires institutionnels, et dans une moindre mesure les collectivités territoriales et les OSC nationales.

Carte n° 18. Projets menés par au moins deux membres de l'IFS



Figure 7 : Principales cibles touchées par les projets



Les collectivités locales (les communes en particulier) sont les principales cibles des interventions des membres de l'IFS, conformément au processus de décentralisation engagé par les 4 Etats du BFS. Par ailleurs, les jeunes et les femmes sont aussi des cibles privilégiées.

📍 Cartographie des projets mis en œuvre avec au moins deux membres du GI/IFS depuis 10 ans

Très peu de projets sont portés en commun par les membres de l'IFS : seuls 9 ont été mis en œuvre en partenariat avec une autre ONG membre de l'IFS depuis 10 ans. Ceux-ci sont majoritairement recensés au Sénégal (7) ou le long des espaces transfrontaliers au niveau notamment de Sélaby et de Kayes. Un projet commun est également engagé en Guinée.

Au Sénégal : 7 projets co-portés par les membres de l'IFS

- 3 projets d'appui aux initiatives des collectivités locales pour l'hydraulique et l'assainissement à Saint-Louis, AICHA - GRET et Le Partenariat (Phase 1 : 2012-2016 ; Phase 2 : 2016-2019 ; Phase 3 : 2021-2024).
- 2 Projets d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations de Nabadji Civol - GRET et Le Partenariat (Phase 1 : 2015-2017 ; Phase 2 : 2018-2020).
- 1 programme d'Accès aux Énergies Renouvelable, PAER - Le Partenariat, GRET, ADOS et GERES (Depuis 2017, en cours).
- 1 projet d'appui à la résilience des systèmes alimentaires dans 10 départements vulnérables du Sénégal pour un relèvement social et économique post-covid, NIAMDE - Grdr et AVSF (2021-2022).

En Mauritanie : 1 projet co-portés par les membres de l'IFS

- Sécurité alimentaire et prévention des conflits face aux changements climatiques dans 6 bassins versants du Gorgol et du Guidimakha, SAP3C - GRET et Grdr (Depuis 2018, en cours).

Les deux bailleurs précités ont soutenu des projets touchant à divers secteurs.

Figure 10 : Nombre de projets soutenus par l'AFD par thème

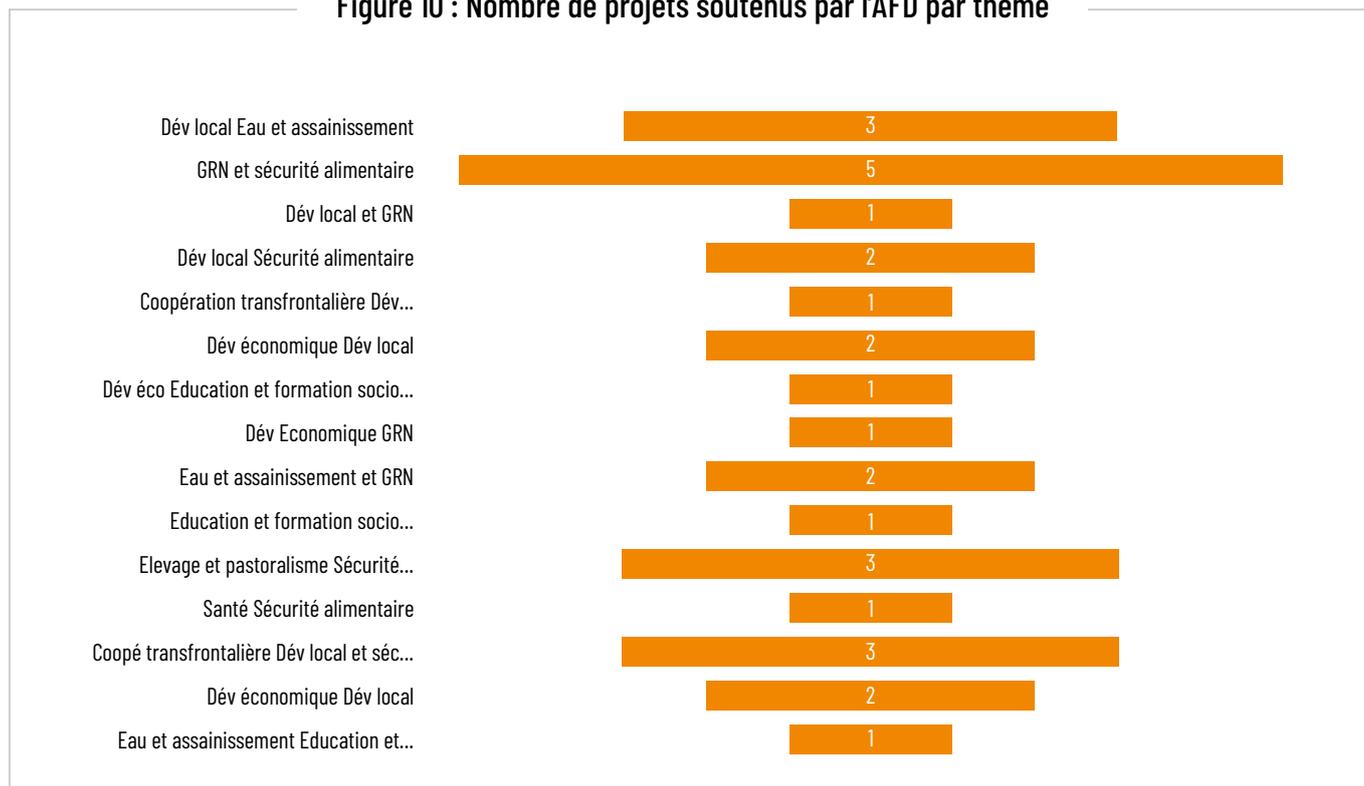
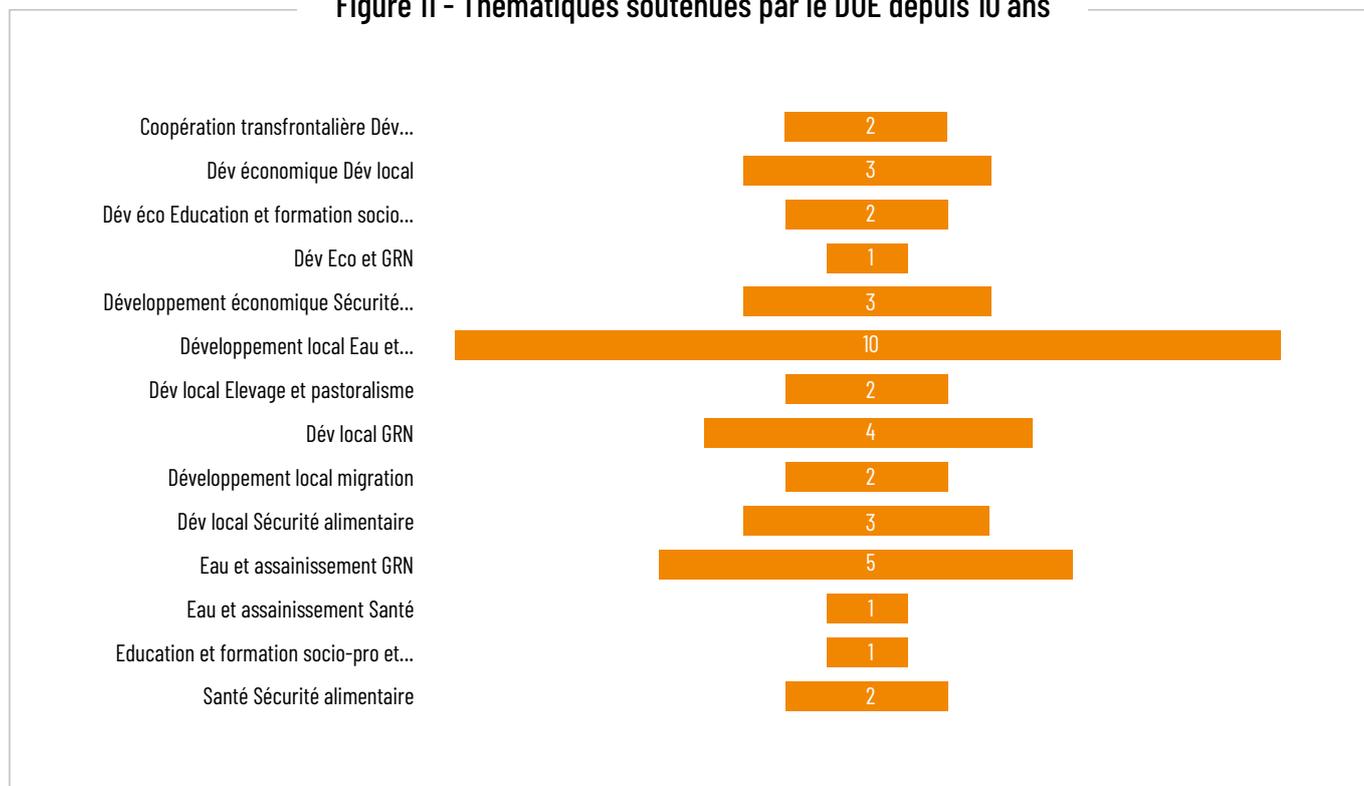


Figure 11 - Thématiques soutenues par le DUE depuis 10 ans



On relève que, au-delà la diversité des thématiques abordées par les projets :

- L'AFD a financé 5 projets GRN/ sécurité alimentaire
- L'UE a financé une majorité de projets de développement local avec un axe thématique eau et assainissement prédominant.

Le processus de capitalisation engagé par l'IFS a poussé ses membres à s'interroger sur leurs démarches respectives :

🔗 Quelle durabilité et lisibilité des actions ?

Constats et questionnements : les membres de l'initiative ont noté une logique commune dans leur démarche : la co-construction. En effet, l'un des points forts des actions des acteurs du Gi est de travailler sur la **territorialisation des politiques**. Cette approche passe par des actions de renforcement des collectivités territoriales, des acteurs publics (ARD/communes, départements) permettant de valoriser leurs actions tout en cherchant à mettre en place un co-portage avec les acteurs locaux (Comité de pilotage coordonné par les acteurs locaux ; cadre de concertation multiacteurs). Dans les projets, **l'accent est mis sur les questions de gouvernance** avec un souci de responsabilisation, de montée en compétence et responsabilité des acteurs, de construction de références partagées entre les acteurs du projet et diffusées plus largement. Cependant, un certain nombre de questions se posent : N'y a-t-il pas une tendance, dans ces actions, à créer des cadres de concertation et à multiplier les ateliers dans une logique de court terme qui est celle du projet ? Dans quelle mesure cette multiplication de cadre de concertation multiacteurs perd-t-elle en pertinence et en efficacité ? Quel est le coût en termes de mobilisation des acteurs et actrices, d'inertie ? Jusqu'où prendre en compte la réalité du vécu et des pratiques des autres acteurs de développement intervenant sur le BFS ?

Enjeux : Dès lors, il ne s'agit pas pour les acteurs Gi de créer des cadres, mais bien de s'insérer dans ceux existants ou de mutualiser ceux mis en place par les membres de l'IFS afin de renforcer un dialogue multiacteurs au sein des territoires tout en veillant à faire participer les acteurs et actrices les plus défavorisées. Une des conditions de cette participation est la mise à disposition d'informations et de données objectives, sous un format accessible à toutes et tous.

🔗 Comment favoriser les projets transfrontaliers ?

Constats : les zones où les membres de l'IFS concentrent leurs actions entretiennent des liens structurants avec des territoires frontaliers, situés dans le pays riverain. Leurs projets ont néanmoins très peu d'impact sur les dynamiques transfrontalières. En effet, dans les espaces frontaliers, les États concentrent leurs actions sur les enjeux sécuritaires et sont peu enclins à considérer les frontières comme un pont plutôt que comme une barrière. Les bailleurs de fonds soutiennent voire suggèrent cette orientation stratégique sécuritaires et ne soutiennent qu'à la marge les dynamiques de coopération transfrontalière.

Enjeux : quel rôle pourraient jouer les membres du Gi avec ces 225 partenaires du BFS pour informer et sensibiliser les États et les partenaires techniques et financiers sur une nécessaire approche transfrontalière et la mise en place d'instruments financiers adaptés à ces enjeux ?

🔗 Comment mieux collaborer avec les Universités notamment sur les enjeux prospectifs ?

Constat : les universités disposent d'un vivier d'étudiantes et d'une expertise multi-sectorielle. Les connaissances et les données qu'elles produisent sont des outils d'aide à la décision qui pourraient alimenter les parties prenantes des territoires du fleuve. Pourtant, peu de

membres de l'IFS collaborent avec ces universités.

Enjeux : Comment les membres du Gi pourraient-ils davantage collaborer avec les universités et contribuer à faire émerger des centres de ressources au service des territoires et de ses citoyen.nes ?

🔗 Quelle plus-value du travail collectif ?

Constat : un des constats de ce travail introspectif est que peu de projets sont co-portés par 2 ou plus membres de l'IFS. En effet, les logiques de projet, et notamment le court laps de temps disponible pour sa formulation, ne permettent pas ou peu d'échanger. L'IFS prétend sortir de cette logique projet et cherche à développer des temps d'animation pour co-construire des programmes. Bien que cette initiative reste dans l'entre-soi d'organisations françaises pour le moment, le collectif entend animer des temps d'échange et de réflexion hors logique de projet avec les acteurs du territoire.

Enjeux : l'enjeu pour le collectif est donc d'amorcer une dynamique de synergie entre les membres dans un temps long. Cette démarche demande un certain engagement de la part des structures, notamment à travers la mise à disposition de temps de travail, pour mieux partager l'information, les productions ainsi que les résultats des actions.

Pour emporter les acteurs locaux dans cette dynamique collective, l'IFS doit renforcer les capacités des collectivités territoriales, favoriser leur regroupement afin d'être force de proposition, de porter un plaidoyer commun pour influencer sur les États et les bailleurs de fonds.

🔗 Quelle délimitation du BFS ?

Constats et questionnements : le bassin du fleuve Sénégal s'étale sur 4 États indépendants : la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Plusieurs délimitations du bassin-versant coexistent dans la littérature, et tous les acteurs du territoire ne partagent pas la même vision des limites de ce territoire. Quels seraient donc les critères pour définir et délimiter le BFS ? Les limites hydrographiques ? La mobilité des habitantes qui génère de nombreuses connexions ? Les questions de parentés entre population vivant à proximité du fleuve (notamment Sénégal/Mauritanie) ?

Enjeux : le BFS est un bassin de vie, marqué par le réseau hydrographique, d'importantes mobilités et d'une dimension socioculturelle forte. Dans le cadre de ce processus de capitalisation, les membres de l'IFS ont opté pour une description du BFS très large, mais qui doit être recentrée par rapport à la définition des enjeux spécifiques de ce territoire. La question de l'eau en est le fil conducteur, mais il est important de la mettre en lien avec les dynamiques socioculturelles locales.

🔗 Sur la dimension diffusion de connaissance/partage de capitalisation :

Constats et questionnements : sur l'aval du projet, les membres de l'IFS ont un champ commun à explorer qui est l'analyse du/des contextes des territoires qui composent le Bassin du Fleuve Sénégal. Dès lors comment mieux partager et mutualiser nos analyses contextuelles ? Mais également en amont des projets, avec la mutualisation de nos productions de connaissances (atlas, capitalisation des approches...). Il faudrait arriver à initier un dialogue continue auprès des acteurs clés du BFS. Mais à quelles échelles ? Sous quelle forme ? et comment mettre en place un dialogue institutionnel ? Le faire collectivement

(sous la bannière de l'IFS) permettrait d'avoir une force d'intervention plus importante. Il ne s'agit pas d'être sur un projet [rapport de force dans le partenariat], mais davantage être dans la discussion, être dans une relation d'acteur à acteur]. Il faudrait voir comment expérimenter

cette démarche sur les prochaines années.

Enjeux : systématiser le partage d'expériences :

Encadré 5

Zoom sur Sahelink



Pourquoi Sahelink a-t-il été créé ? (Constat de départ) :

- Dans le BFS, les données, éditions, outils de connaissances produits par les différents acteurs du développement sont souvent éparpillés, pas ou peu centralisés.
- Les collectivités locales rencontrent parfois des difficultés pour diffuser les connaissances existantes qui concernent leur territoire.
- Le taux d'accès à internet est en forte hausse dans le bassin du fleuve Sénégal.
- Les outils numériques peuvent contribuer au débat citoyen et peuvent impliquer des personnes qui n'y prennent habituellement pas part dans les instances classiques de gouvernance locale (les jeunes, les femmes, les émigré.es et les immigré.es).
- Les outils numériques peuvent contribuer au développement des territoires (diffusion, partage des connaissances, etc.).

Qu'est-ce que Sahelink ?

Une plateforme numérique composée de :

- un centre de ressources en ligne
- un compte sur les réseaux sociaux
- un blog

Trois espaces connectés :

Sahelink rend disponible pour les expert.es et les non-expert.es, les expériences et les enseignements acquis par les acteurs locaux, les professionnelles, les organisations internationales et les chercheur.es sur le développement local au Sahel.

Elle centralise et facilite le partage de connaissances à travers un ensemble d'outils numériques dynamiques.

Une capacité des membres à travailler en complémentarité thématique et géographique :

Constat : l'un des enjeux centraux dans le BFS pour les acteurs du Gi est d'être en capacité de travailler en complémentarité thématique et géographique et à des échelles plus grandes.

Enjeux : cela passe par un plaidoyer commun autour de priorités

territoriales concertées avec les acteurs locaux dont particulièrement les CT et les faitières pour permettre d'influer auprès des États et des partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds).

L'un des enjeux dans le BFS est pour les acteurs du Gi d'avoir la capacité de travailler en complémentarité thématique et géographique et à des échelles plus grandes.

Un plaidoyer sur les défis du Fleuve : la Déclaration de Bakel

À Bakel, 110 acteurs de 3 pays du Bassin du fleuve Sénégal (collectivités territoriales, agences déconcentrées, organismes de la société civile) se sont réunis durant 3 jours afin de faire un bilan sur les enjeux du BFS et

présenter la capitalisation des initiatives menées en lien avec les OSC ces dix dernières années. Cette déclaration est issue de ces travaux.

Encadré 6

Le Fleuve Sénégal représente pour les quatre États membres de l'Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) et pour leurs populations à la fois un défi environnemental – préserver la ressource en eau – et un formidable vecteur de développement et de lutte contre la pauvreté dans une dynamique de coopération sous-régionale exemplaire. De nombreux partenariats ont été noués entre les différentes familles d'acteurs à l'échelle locale, transfrontalière et internationale.

Ainsi l'OMVS coopère avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) depuis 2002 autour des thèmes liés à la gestion par bassin versant, de l'environnement et du climat et de la mise en place de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin avec les élus et les usagers.

Le réseau des maires riverains du fleuve Sénégal réunit dans un cadre de concertation une part importante des collectivités locales du Mali, de Mauritanie, du Sénégal et de Guinée.

En parallèle, l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) s'est formée autour de l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal : Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat. Elles partagent un ancrage dans la vallée du fleuve depuis plus de 30 ans et des approches prenant en compte les spécificités des contextes d'intervention. Leur but est de mutualiser, renforcer et améliorer leurs interventions.

Le constat partagé par les parties prenantes est que les efforts doivent se poursuivre pour décliner le grand projet de l'OMVS au niveau local/communal du bassin du fleuve Sénégal, pour mobiliser davantage les collectivités, les institutions et les acteurs territoriaux et pour réduire la distance avec les usagers finaux qui se sentent souvent insuffisamment impliqués dans les prises de décision et donc peu investis pour mettre en place des solutions (conflits d'usages, difficultés de recouvrement des redevances...).

À Bakel, au cœur du Bassin, à la jonction des frontières des 4 États, un Atelier sous-régional s'est réuni les 12-13 et 14 octobre 2021, associant plus de 110 participants, réunissant toutes les familles d'acteurs des États concernés, du Réseau des Maires du Bassin du Fleuve Sénégal et des partenaires internationaux pour **proposer des pistes d'actions communes.**

Trois axes ont guidé les travaux de l'atelier : Définir, Partager, Faire connaître.

Les participants ont unanimement reconnu l'importance de définir ensemble les meilleures approches inspirées par les principes de la gestion intégrée et partagée des ressources. L'avenir du bassin reste lié à la capacité et à la volonté des parties prenantes à se reconnaître mutuellement et à mettre leurs avantages comparatifs respectifs au service du développement durable du Bassin à commencer par la construction du consensus autour du rôle à jouer par chacune de ces parties.

Ils ont confirmé l'importance de l'implication des différentes catégories d'usagers des ressources - agriculteurs, maraîchers, éleveurs, pêcheurs, piroguiers, transformateurs, sociétés d'eau potable/AEP, miniers... organisés sous diverses formes au niveau local et national, dans l'exploitation des ressources naturelles du Bassin. D'où la nécessité de prendre en compte leurs attentes dans la formulation des politiques au niveau national et leur harmonisation au niveau du Bassin. **Le niveau communal apparaît comme essentiel pour renforcer la gouvernance locale.**

Les participants ont constaté qu'il existe un important gisement de connaissances tiré des leçons de leurs interventions. Sur la base de ces connaissances, ils ont décidé de mieux partager leurs expériences et d'examiner les opportunités du potentiel exceptionnel du fleuve Sénégal et de ses aménagements avec et au profit des populations riveraines.

Enfin, ils sont convenus qu'il importe de mieux faire connaître les actions conduites sur le Fleuve et les services qu'elles rendent aux habitants riverains des 4 pays. Les universités et centres de recherche, telle que l'Université Gaston Berger, ont une vocation à porter la recherche au service de l'action.

À cette fin, les membres de l'IFS ont adopté un plaidoyer commun avec les acteurs locaux, au service des enjeux de ces territoires.

À Bakel, le 14 octobre 2021

Conclusion :

Trois pistes pour poursuivre l'Initiative Fleuve Sénégal

L'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) a été créée autour de l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises intervenant dans le Bassin du fleuve Sénégal : Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat qui partagent un ancrage dans la vallée du fleuve depuis plus de 30 ans et qui mobilisent des approches prenant en compte les spécificités des contextes d'intervention.

Le but de cette initiative est de mutualiser, renforcer et améliorer les interventions de ses membres.

D'ores et déjà, des avancées ont été obtenues dans la compréhension des enjeux du Bassin et dans le recensement et l'analyse des projets menés depuis 10 ans. L'un des moments forts marquant la fin du premier cycle des travaux de l'IFS a été l'atelier sous régional de Bakel organisé en octobre 2021, en collaboration avec l'Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), l'agence de l'eau Adour Garonne, le pS-Eau, le réseau des maires du Bassin du Fleuve Sénégal. Le thème était « enjeux et défis sur le BFS, définissons, partageons et faisons connaître nos priorités d'action ». Une centaine d'acteurs y ont participé.

Au terme de ce premier cycle, les membres de l'IFS ont adopté un plan d'action autour de trois recommandations :

1. Mutualiser les savoirs et les connaissances afin de permettre aux acteurs du BFS d'accéder aux diverses données souvent éparpillées et aux productions (atlas, cartes, guides méthodologiques, vidéos, etc.) portant sur le Fleuve). Les collectivités locales rencontrent parfois des difficultés pour diffuser les informations qui concernent leur territoire. Mais l'accès à internet est en forte hausse et les outils numériques peuvent désormais contribuer au débat citoyen, avec en particulier les acteurs – femmes, jeunes, émigrés, immigrés – souvent exclus des instances de gouvernance locale.

Pour cela, le Grdr a mis en place la communauté numérique Sahelink. Elle est ouverte aux membres de l'IFS.



2. Identifier et mettre en place des indicateurs communs à toutes les membres de l'IFS afin de pouvoir mesurer les effets et impacts des projets qu'ils mettent en œuvre. Cette démarche permettra d'améliorer les capacités des membres à communiquer et à rendre compte auprès des partenaires (bénéficiaires finaux, collectivités, bailleurs, etc.).

3. Continuer à soutenir la dynamique de mobilisation des diverses parties prenantes à travers le renforcement des cadres de concertations existants au sein des territoires du Bassin du Fleuve Sénégal, la mobilisation de nouveaux acteurs et la poursuite du plaidoyer.



Encadré 7

Les objectifs de Sahelink :

- Permettre aux acteurs du développement local (chercheurs, collectivités, OSC et partenaires...) d'accéder de manière simple et centralisée aux ressources dont ils ont besoin.
- Diffuser les connaissances produites le plus largement possible. Améliorer les capacités des collectivités locales pour produire et diffuser des connaissances sur leur territoire.
- Animer un débat citoyen sur les problématiques nationales, locales et régionales.
- Accompagner les dispositifs d'animations territoriales.
- Enrichir l'offre de formations sur les territoires du Bassin.

RÉSUMÉ

Cette publication constitue la première étape d'une démarche collective de plus long terme. Les Organisations de Solidarité Internationales (OSI) à l'initiative du processus, membres de l'Initiative Fleuve Sénégal, Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat, ont réalisé, avec leurs partenaires, l'état des lieux de leurs actions et ont identifié les enjeux à adresser à moyen terme pour relever les défis du développement du Bassin du fleuve Sénégal. Cet exercice représente le point de départ d'un rapprochement entre les OSI d'une part, et entre les OSI et leurs partenaires d'autre part, pour mettre en œuvre les recommandations issues de leurs rencontres à Bakel en octobre 2021.

Numéro coordonné par



26 bis, rue Kléber
93100 Montreuil
FRANCE

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est une association internationale de droit français composée de professionnels (agronomes, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, travailleurs sociaux...) qui mettent leur savoir-faire au service des populations des territoires sur lesquels il agit.

Créé en 1969 sous l'impulsion de ressortissants d'Afrique de l'ouest vivant en France, le Grdr est l'une des rares associations menant des actions de développement à la fois dans les pays de départ, de passage et d'accueil (Afrique de l'Ouest, Maghreb et France).

Le Grdr inscrit son action dans la durée à travers une approche de proximité renforcée par une base associative locale, les Conseils d'Orientation et de Suivi (COS) qui viennent en appui à nos équipes de terrain.



© Jacquemot

LE GROUPE INITIATIVES

Née en 1993, le Groupe *initiatives* (Gi) est un collectif de 13 associations professionnelles de solidarité internationale qui ont fait l'hypothèse « *quelles progresseraient mieux ensemble que séparément et quelles dépasseraient leurs différences et leurs concurrences en se fixant des défis communs et des enjeux partagés* ».

Le Gi est un lieu d'échange et de partage d'expériences et de pratiques qui permet d'alimenter la réflexion des acteurs de la co-opération et de formuler des recommandations en matière de politiques publiques.



45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent-sur-Marne
contact@groupe-initiatives.org

www.groupe-initiatives.org

SES MEMBRES

